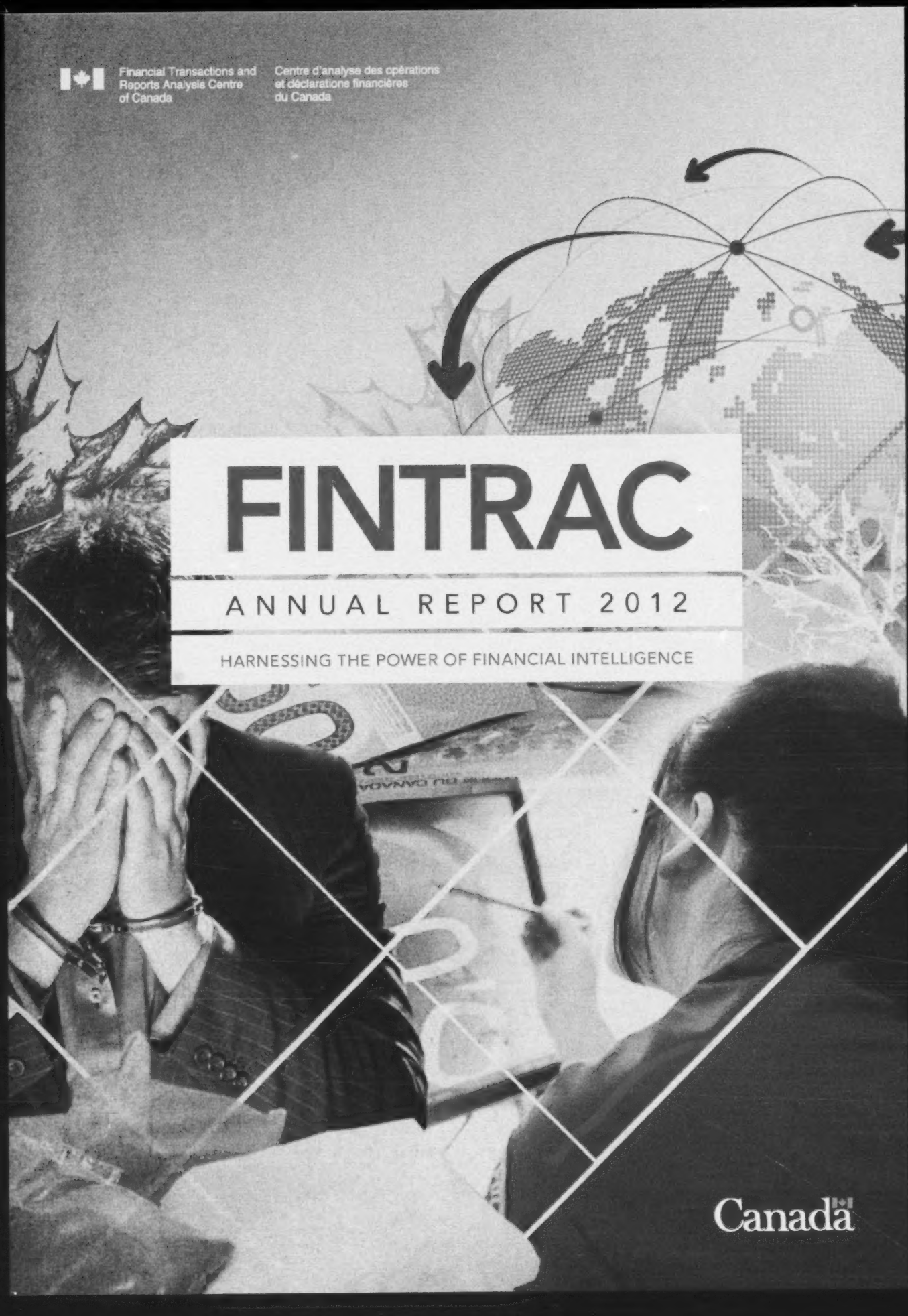
Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
FINTRAC
ANNUAL REPORT 2012
HARNESSING THE POWER OF FINANCIAL INTELLIGENCE
Canada

2011–12 Highlights

- PUBLIC RECOGNITION BY LAW ENFORCEMENT AGENCIES of our significant contribution to investigations of organized crime and other offences
- AFFIRMATION AS A KEY LAW ENFORCEMENT PARTNER through a resolution passed by the Canadian Association of Chiefs of Police, ensuring we are made aware of law enforcement priorities across Canada
- INTERNATIONAL TRAINING PROVIDED through the Egmont/World Bank Tactical Analysis Course (TAC) and the Egmont Strategic Analysis Course (SAC), to which we contributed resources and expertise; these courses have trained hundreds of people around the world and strengthened global efforts to combat money laundering and terrorist financing
- EXPERTISE SHARED during key witness testimony at the Senate Banking, Trade and Finance Committee review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*
- PRESENTATIONS DELIVERED to individuals and businesses who report to FINTRAC, key reporting stakeholders and law enforcement partners to enhance understanding of the importance of compliance activities
- WORKSHOPS CONDUCTED for businesses in Vancouver and Toronto to promote understanding of the value of transaction reports in supporting investigations and prosecutions, featuring presentations by the Office of the Superintendent of Financial Institutions, the RCMP and the Vancouver Police Department
- CONTRIBUTIONS MADE to the drafting of new recommendations by the Financial Action Task Force, the key international body that develops and promotes global standards to combat money laundering and terrorist financing

FINTRAC by the Numbers

- 18,528,922 financial transaction reports received in order to produce financial intelligence and to guide our compliance program
- 1,069 compliance examinations conducted – 56% more than last year
- 7,540 phone and email interpretation queries answered – 54.9% more than last year
- 796 case disclosures made containing information of potential relevance to money laundering, terrorist financing and/or security threat investigations in Canada and around the world
- 4 issues produced of the *Money Laundering and Terrorist Activity Financing Watch*
- 3 Typologies and Trends Reports produced on suspicious transaction reporting and case disclosures
- MULTIPLE classified financial intelligence products produced

Our Mission

To contribute to the public safety of Canadians and to help protect the integrity of Canada's financial system through the detection and deterrence of money laundering and terrorist financing.

Our Vision

To be recognized as a world-class financial intelligence unit in the global fight against money laundering and terrorist financing.

Our Organization

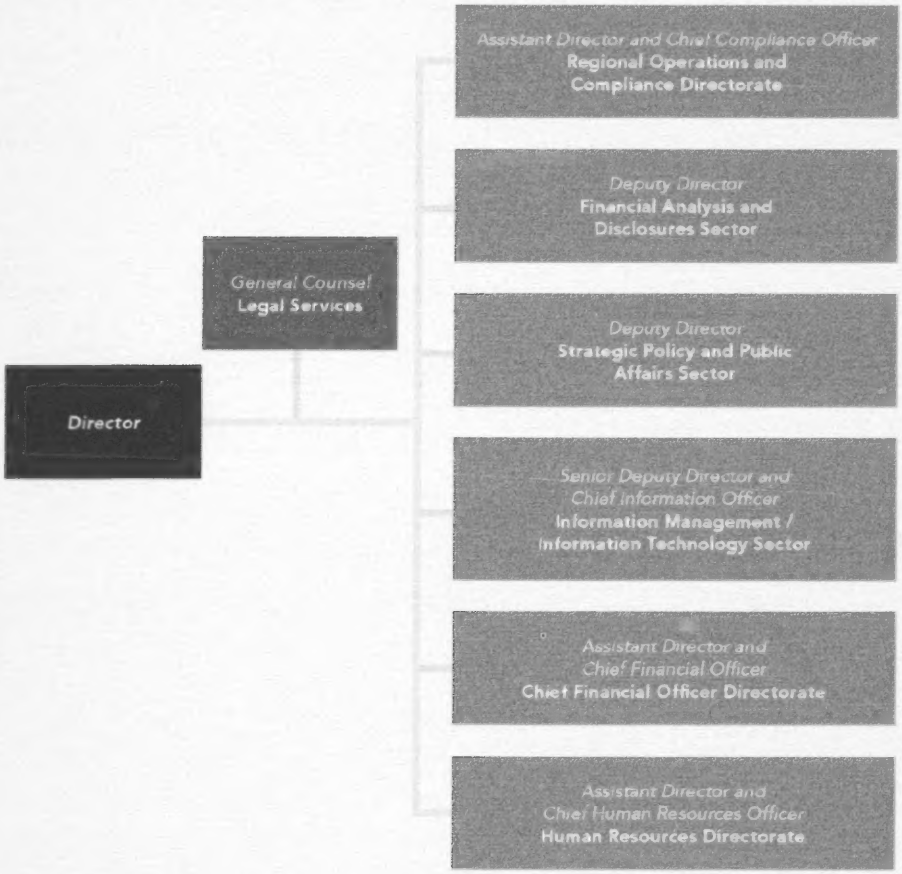

Our Relationships

Domestic

- Reporting entities and their representative associations
- National and provincial financial regulators
- Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
- Criminal Intelligence Service Canada and its provincial bureaus
- Sûreté du Québec, Ontario Provincial Police and all municipal police forces
- Canadian Security Intelligence Service (CSIS)
- Canada Border Services Agency (CBSA)
- Canada Revenue Agency (CRA)
- Communications Security Establishment Canada (CSEC)
- Department of Finance
- Department of Justice
- Department of National Defence (DND)
- Integrated Terrorism Assessment Centre (ITAC)
- Public Prosecution Service of Canada (PPSC)
- Public Safety Canada (PS)
- Foreign Affairs and International Trade Canada (DFAIT)
- Privy Council Office (PCO)
- Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)
- National Coordinating Committee on Organized Crime (NCCOC)
- Canadian Association of Chiefs of Police (CACP)
- Office of the Privacy Commissioner of Canada (OPC)

International

- Foreign financial intelligence units (FIUs)
- Egmont Group of Financial Intelligence Units
- Financial Action Task Force (FATF)
- Other international organizations such as the World Bank, the International Monetary Fund (IMF), the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), the Caribbean Financial Action Task Force (CFATF) and the Asia/Pacific Group on Money Laundering (APG)
- Other foreign agencies and partners

Table of Contents

MESSAGE FROM THE DIRECTOR 1

WHAT WE DO 2

FINTRAC's Mandate 2

Strategic Priorities 2

Protecting the Privacy of Canadians 5

WHAT WE HAVE ACHIEVED 6

Tactical Financial Intelligence 6

Relevant Intelligence for Investigators 7

A Snapshot of a Case 12

Strategic Financial Intelligence 15

Policy Coordination and Cross-Government Collaboration 16

Ensuring Compliance 17

Main Features of our Compliance Program 19

A Risk-Based Approach 21

Compliance Enforcement 21

Compliance Promotion 22

Our Global Contribution 24

Bilateral Initiatives 24

Multilateral Initiatives 25

Our Corporate Strength 26

Human Resources 26

Information Management and Information Technology 27

Security 28

Resource Management 28

2011–12 Budget Highlights 28

CONCLUSION 29

GLOSSARY 30

Message From the Director

As FINTRAC's Acting Director since March 2012, I am pleased to present this report of our activities from 2011 to 2012. This was the final year of tenure of our former Director, Jeanne Flemming, and FINTRAC made significant progress during that time. This report affirms our continued commitment to financial intelligence.

In the twelve years since FINTRAC's creation, we have become a valuable resource for law enforcement agencies and government partners in Canada and abroad. In 2011–12, further refinements to our intelligence-gathering and analytical processes have increased the utility of FINTRAC's intelligence to investigations. The results speak for themselves. In the past year, several police investigations leading to criminal charges have recognized the assistance provided by FINTRAC, and the Canadian Association of Chiefs of Police publicly commended FINTRAC as a valuable source of relevant, timely information. Our strategic intelligence is read widely in Canada and around the world by government officials and members of the security and intelligence communities, and has been praised for its insights into trends in money laundering and terrorist financing.

We continue to enhance our compliance program. We have increased the number of examinations we carry out with respect to individuals and businesses that have legal obligations under Canada's *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. There has also been increased demand for information and guidance to meet these legal obligations, which has enhanced the level of support that we offer. By ensuring that these individuals and businesses fulfil their legal obligations, we are strengthening Canada's defences against illicit financial activity.

FINTRAC's employees are committed to producing high quality financial intelligence and ensuring compliance with the law. At FINTRAC, we are motivated by a common purpose: to help protect Canada's financial system and to help to ensure the safety and security of Canadians. This past year, we successfully applied our efforts to do exactly that.

Darlene Boileau
Acting Director

What We Do

FINTRAC is an independent agency governed by the PCMLTFA and reports to Parliament through the Minister of Finance. We also work with government organizations that ensure the safety of Canadians, such as the Department of Justice and Public Safety Canada.

FINTRAC's Mandate

Our mandate is to facilitate the detection, prevention and deterrence of money laundering and the financing of terrorist activities, while ensuring the protection of personal information under our control. We fulfill our mandate through the following activities:

- Receiving financial transaction reports and voluntary information on money laundering and terrorist financing in accordance with the legislation and regulations and safeguarding personal information under our control;
- Ensuring compliance of reporting entities with the legislation and regulations;
- Producing financial intelligence relevant to money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada investigations;
- Researching and analyzing data from a variety of information sources that shed light on trends and patterns in money laundering and terrorist financing;
- Maintaining a registry of money services businesses in Canada;
- Enhancing public awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing.

Strategic Priorities

The following were FINTRAC's Strategic Priorities for the period 2009–12:

1. Align our financial intelligence products more closely with our partners' needs and identify emerging money laundering and terrorist financing trends;
2. Pursue policy and legislative opportunities to strengthen the anti-money laundering/anti-terrorist financing (AML/ATF) regime;
3. Refine our risk-based compliance program and fully implement the new legislative requirements;

4. Be innovative in our approach to operational processes to maximize our efficiency and effectiveness;
5. Promote excellence in our workforce and strengthen our management and human resources framework;
6. Enhance collaboration within the organization and with our partners and stakeholders.

FINTRAC is Canada's financial intelligence unit (FIU), one of more than 130 such units around the globe. We receive and analyze financial information to produce financial intelligence that assists police and security agencies in fighting money laundering, terrorist financing and threats to the security of Canada. We also ensure compliance with the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (PCMLTFA) by reporting entities, which are the individuals and businesses in Canada which have legal obligations under the Act. Ensuring that these individuals and businesses comply with their obligations helps to deter money laundering and terrorist financing. Moreover, the financial transaction reports that they provide are the foundation for our tactical and strategic analysis.

While money laundering and terrorist financing both typically involve money being moved around the world with some degree of concealment they are, in some ways, mirror images of each other. Money laundering begins with funds—often huge sums—acquired through criminal activities such as fraud, corruption and drug dealing. Laundering these funds means moving the money as far as possible from the scene and circumstances of the crime. Typically it passes through many hands, many institutions and many processes until, in the end, its criminal origin is lost. By contrast, the money for terrorist activities quite often originates in legitimate sources and is collected in small amounts from possibly unsuspecting donors.

Whether the funds are proceeds being laundered or are intended to support terrorist activity, the analysis done by financial intelligence units throws light on the money trail.

The PCMLTFA identifies a set of obligations for individuals and businesses that are subject to the law. The sectors covered by the PCMLTFA are accountants, British Columbia notaries, casinos, dealers in precious metals and stones, financial entities, lawyers[1], life insurance, money services businesses, real estate, and securities dealers. Under the law, members of these sectors must report to FINTRAC large cash transactions and international electronic funds transfers of $10,000 or more. In addition, financial transactions, whether they are completed or attempted, must also be reported if they are suspected of being linked to money laundering or to the financing of a terrorist activity. Casinos also have the obligation to report their disbursements of $10,000 or more. Reports of terrorist property that are sent to the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) must be sent to FINTRAC as well. Information is also provided by the Canada Border Services Agency (CBSA) on cross-border movement of funds and seizures of currency. Finally, we work closely with the Canada Revenue Agency (CRA) on issues related to tax evasion offences.

[1] The provisions of the PCMLTFA that apply to lawyers are in force but are inoperative as a result of a court ruling and related injunctions. This ruling has been appealed.

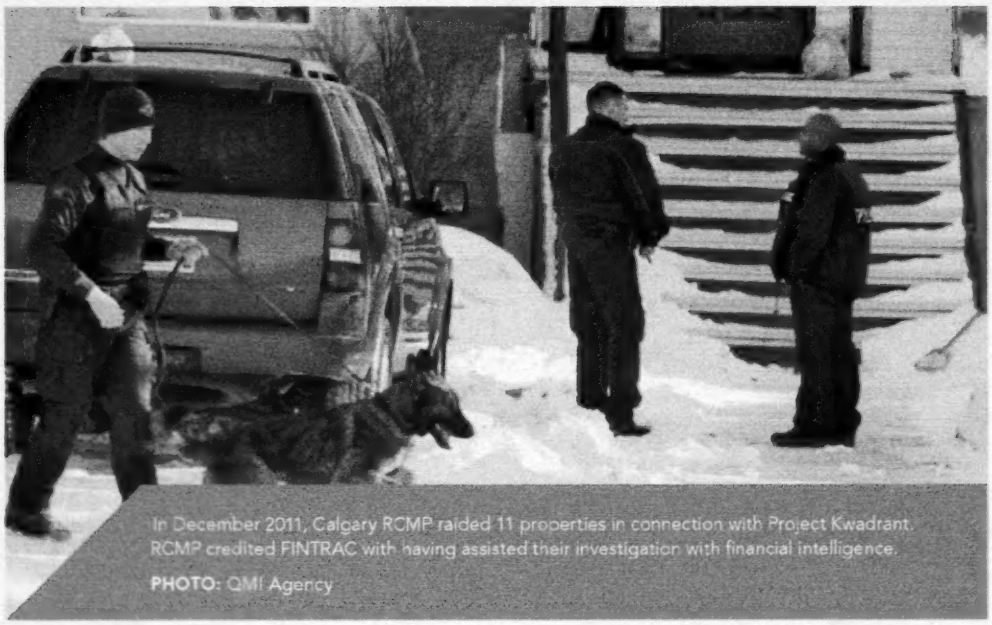

In December 2011, Calgary RCMP raided 11 properties in connection with Project Kwadrant. RCMP credited FINTRAC with having assisted their investigation with financial intelligence.

PHOTO: QMI Agency

Additionally, FINTRAC receives information that is provided voluntarily by law enforcement and security agencies, often as a result of their own investigations. In the last year, these groups provided 1,034 voluntary information records (VIRs) to FINTRAC. We search our data for connections to the information received. If there are reasonable grounds to suspect that certain designated information would be relevant to investigating or prosecuting a money laundering offence or a terrorist activity financing offence, or to threats to the security of Canada, we are required by law to make a tactical disclosure to the agency concerned. In 2011–12, FINTRAC made 796 such disclosures. These disclosures may contain information from hundreds or even thousands of financial transactions. They may also contain other information relevant to an investigation of potential money laundering or terrorist financing, including details on individuals or businesses. Through these disclosures, FINTRAC is able to show the financial links between individuals and businesses that may not otherwise be visible.

Our disclosures are increasingly valuable to law enforcement and security agencies. The money trail exposes potential proceeds of crime flowing from offences such as fraud, drug dealing, and human trafficking, all of which take an enormous toll on society and on individuals. However, FINTRAC does not conduct investigations or lay charges. These activities are the responsibility of law enforcement agencies and prosecutors.

Domestically, when specific statutory thresholds are met, FINTRAC is authorized to make tactical intelligence disclosures to the RCMP, provincial and municipal police services, CSIS, the Communications Security Establishment Canada (CSEC), CRA and CBSA. In addition, at the international level we also have a number of memoranda of understanding (MOUs) with foreign FIUs which allow us to disclose our tactical intelligence to them.

The data we receive at FINTRAC are also analyzed for potential trends and typologies that we can put to strategic use. Our strategic intelligence products, which we distribute throughout Canada and around the world, offer vital insights on patterns in money laundering and terrorist financing. These products inform our partners not only of current trends in these areas, but also of factors that may become of concern in the future. Consequently, our strategic intelligence plays an important role in strengthening both Canada's and the world's anti-money laundering and anti-terrorist financing (AML/ATF) regimes.

FINTRAC's compliance program is responsible for ensuring adherence to Part I of the PCMLTFA and associated regulations. Our compliance program uses a risk-based approach that combines elements of support and enforcement in order to ensure that individuals and businesses fulfill their legal obligations.

Protecting the Privacy of Canadians

As we carry our FINTRAC's mandate, millions of Canadian financial reports pass through our hands. We safeguard all information entrusted to us by controlling access and limiting the use of this information to the purpose for which it was received or collected. The principles for this protection of privacy are set by our governing legislation, the PCMLTFA, and are upheld by our own operational policies and security measures.

FINTRAC's own security and privacy measures apply to all aspects of our work, including how information is received, used, stored, accessed and shared. Certain legal thresholds, for example, must be met before we are able to disclose information. Even then, we may disclose only a certain amount, and only to specific law enforcement and security agencies. No new system or program is implemented before possible risks to privacy are addressed. FINTRAC's premises in Ottawa, Montreal, Toronto and Vancouver have an integrated security program to prevent unauthorized access. Our information holdings are further protected by a multi-layered security system.

FINTRAC has a comprehensive privacy framework and a Chief Privacy Officer to enhance privacy management. The Office of the Privacy Commissioner of Canada (OPC), with which we work closely and collaboratively, carries out biennial examinations of the agency's information protection framework, pursuant to the requirement established in the PCMLTFA.

Employees have access to personal information only on a need-to-know basis. They all have a high security clearance, and are trained in their responsibilities involving the protection of personal information. Should a staff member improperly disclose such information, the penalty can be as much as a fine of $500,000 and/or five years' imprisonment.

What We Have Achieved

Tactical Financial Intelligence

In crimes involving money laundering and terrorist financing, there are victims, there is violence, and there is social harm. At FINTRAC, we are assisting investigations that matter.

At FINTRAC, we assist criminal investigations by providing law enforcement agencies with tactical financial intelligence, which identifies details drawn from financial transactions. These can also include the names of individuals and companies involved. This tactical intelligence is a unique product that sheds light on the movement of funds. The law enforcement sector increasingly values this contribution, which provides information about targets in specific cases and which may reveal unknown connections among criminal networks, as well as details about the proceeds of their crimes.

This year, FINTRAC's tactical financial intelligence was used to assist money laundering investigations in the context of a wider variety of criminal investigations, where the origins of the suspected criminal proceeds were linked to investigations of drug offences, fraud, tax evasion, customs and excise offences, corruption and human smuggling and trafficking. It is important to bear in mind that with these types of crimes there are victims, there is often violence, and there is real social harm. We are assisting investigations that matter.

TYPES OF PREDICATE OFFENCES[2] RELATED TO CASE DISCLOSURES

PREDICATE OFFENCE CATEGORY	2007–08	2008–09	2009–10	2010–11	2011–12
Fraud	35%	27%	29%	33%	35%
Drugs	28%	31%	34%	26%	27%
Unknown[3]	16%	18%	13%	14%	11%
Tax Evasion	4%	13%	6%	5%	9%
Customs/Excise[4]	8%	4%	3%	5%	5%
Corruption	0%	4%	3%	5%	5%
Human Smuggling/ Trafficking	0.5%	2%	2%	4%	3%
Theft	2%	4%	4%	3%	6%
Illegal Gambling	1%	2%	2%	1%	1%

[2] "Predicate offence" refers to any suspected offence as a result of which proceeds may have been generated that may become the subject of a money laundering investigation.

[3] This category reflects cases where the alleged predicate offence was unknown or not identified.

[4] The customs/excise category includes alleged cigarette smuggling/contraband and alleged illegal imports/exports.

The RCMP receives the most significant number of FINTRAC's case disclosures of financial intelligence. A review of the RCMP's Integrated Proceeds of Crime major cases during the 2010 and 2011 calendar years showed that FINTRAC assisted investigations that resulted in 71 charges and 37 convictions. These results include 10 money laundering charges (4 convictions), 20 proceeds of crime charges (8 convictions), 9 organized crime charges and convictions and various other predicate offences charges and convictions (e.g. drugs and fraud offences).

Relevant Intelligence for Investigators

FINTRAC's work does not happen in isolation. Investigators view the intelligence we produce as increasingly valuable and relevant to their investigations. This year, we have successfully negotiated access to databases that will enhance our capacity to improve our output of tactical intelligence. We have also participated in key committees of the Canadian Association of Chiefs of Police, such as the Counter Terrorism and National Security (CTNS) and Organized Crime Committees, and also in several provincial bureaus of the Criminal Intelligence Service Canada (CISC).

The following graphs show the trend in the overall number of disclosures made by FINTRAC in recent years, as well as the categories of these disclosures: money laundering, terrorist financing or threats to the security of Canada.

FINTRAC CASE DISCLOSURES FROM 2007–08 TO 2011–12

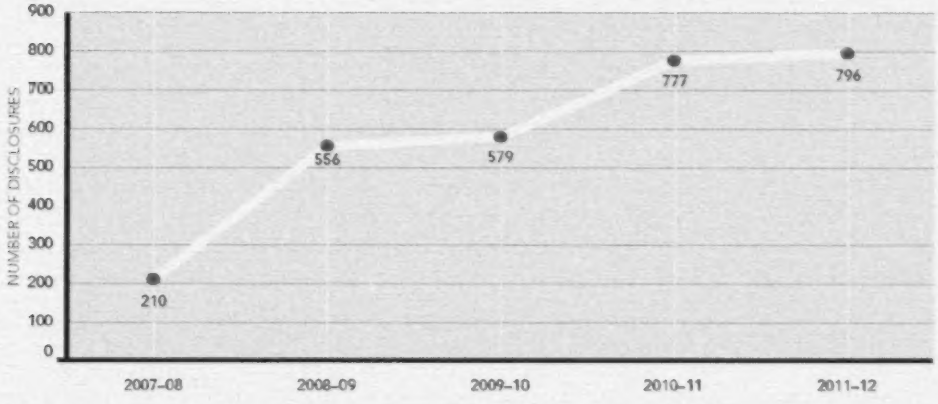

DISCLOSURES BY TYPE FROM 2007–08 TO 2011–12

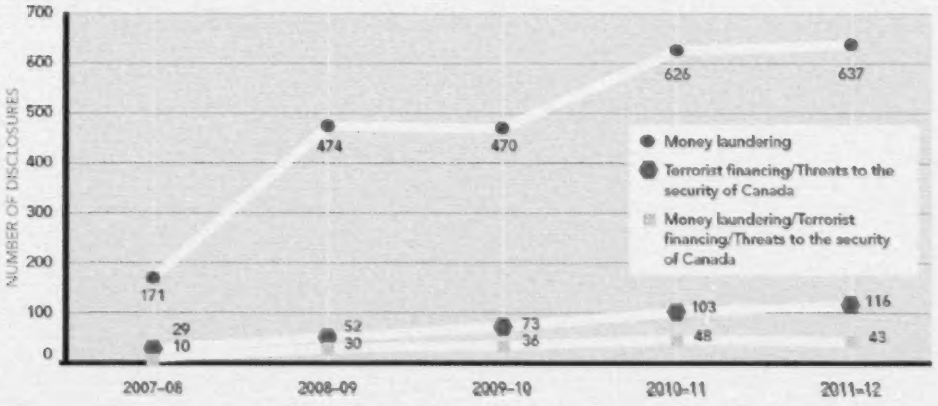

What a FINTRAC case disclosure contains

PERSON INVOLVED

- Name (including alias), date of birth, address, telephone number, e-mail address
- Cirizenship, passport number, record of landing number or permanent resident card number
- Relevant details of the criminal record and any criminal charges of a person/entity involved or acting on their behalf
- Relationships between persons/entities suspected on reasonable grounds of being involved
- Financial interest of a person in an entity on whose behalf suspected transactions were made or attempted
- Name of person suspected on reasonable grounds of directing the transaction, attempted transaction, importation or exportation
- Name and address of any person on whose behalf the transaction or attempted transaction is conducted or on whose behalf the importation or exportation is carried out

ENTITY INVOLVED

- Corporation name and number, incorporation date and jurisdiction, address, telephone number, e-mail address
- Name, address, e-mail address and telephone number for each partner, director or officer of an entity suspected of being involved
- Name of any person or entity acting on their behalf
- Address and telephone number of principal place of business
- Relevant details of the criminal record and any criminal charges of an entity involved or any person or entity acting on their behalf
- Relationships between persons/entities suspected on reasonable grounds of being involved
- Financial interest of an entity on whose behalf suspected transactions were made or attempted
- Name of entity suspected on reasonable grounds of directing the transaction, attempted transaction, importation or exportation
- Name and address of any entity on whose behalf the transaction or attempted transaction is conducted or on whose behalf the importation or exportation is carried out

ACCOUNT/TRANSACTION INFORMATION

- Transit and account number, type of transaction or attempted transaction, date and time of transaction or attempted transaction
- Value of transaction, attempted transaction or of funds that are the subject of the transaction or attempted transaction
- Name, address and telephone number of the place of business where the transaction or attempted transaction occurred
- Type of account and transaction number
- Full name of every account holder and names of parties involved in the transaction
- Name and address of all persons authorized to act in respect of the account

REPORTS

- Number and types of reports on which a disclosure is based
- Number and categories of persons or entities that made these reports

IMPORTATION OR EXPORTATION

- Address of the customs office where the importation or exportation occurred
- Date the importation or exportation occurred
- Amount and type of currency or monetary instruments involved

OTHER INFORMATION

- Relevant grounds on which a person or entity made a suspicious transaction or attempted suspicion transaction report
- Indicators of a money laundering or terrorist activity financing offence related to the transactions, attempted transactions, importation or exportation

While police forces—federal, provincial and municipal—are by far the main recipients of our disclosures, a significant number are made to other key domestic and foreign partners and law enforcement agencies. The chart below shows the disclosures made over the past three years to the RCMP and other police forces, as well as CSIS, CBSA, CRA and foreign FIUs.[5] That we disclose to a variety of police, law enforcement and national security agencies reflects the broad application of our tactical financial intelligence.

[5] It is important to note that CRA and CBSA only receive disclosures once FINTRAC has reached the threshold for disclosure to police.

In May 2012, FINTRAC was acknowledged by the Sûreté du Québec for its contribution to Operation Hammer during the past year. Operation Hammer was an investigation into corruption in the construction industry. In this photo, Gilles Martin, Director of Operations of L'Unité permanente anticorruption (UPAC), Chief Inspector François Roux, Director of Information and Criminal Investigations for the Sûreté du Québec, and Inspector Denis Morin, Investigative Unit on Financial Integrity appear at a news conference on May 17, 2012 to announce criminal charges in the investigation.

PHOTO: Pacophoto

RECIPIENTS OF FINTRAC DISCLOSURES

	2009–10	2010–11	2011–12
CBSA	42	82	89
CRA	125	136	136
CSIS	78	120	107
FIU	128	149	146
Municipal Police	136	143	153
Provincial Police	119	162	167
RCMP	617	883	914

For the last three years, achieving better alignment with our disclosure recipients' needs and assisting their most important cases has been a strategic priority for FINTRAC, and over time, the demand for FINTRAC's intelligence has grown as law enforcement agencies recognize its value in their investigations. In response to that increased demand, our output has grown.

Our case disclosures have received positive feedback from domestic law enforcement agencies. Police continue to use our intelligence as a resource in their highest-priority investigations, and this allows us to assist in the cases that matter most to them.

A highlight this past year was the formal recognition by the Canadian Association of Chiefs of Police that FINTRAC's financial intelligence "should be made an integral part of all organized crime investigations." That endorsement speaks to the role that FINTRAC has played in these types of cases in recent years. It also reinforces the important role of financial intelligence in certain types of complex investigations.

The value of FINTRAC's disclosures:
What our recipients are saying

- *As a result of the information provided, we were able to recommend to Citizenship and Immigration Canada that our subject be deemed inadmissible to Canada based on s. 37(1) of the Immigration and Refugee Protection Act. We have also indicated that the subjects who are permanent residents be scrutinized further should they apply for citizenship. – CBSA*
- *FINTRAC is considered a key partner and has provided valuable financial intelligence on an ongoing basis that contributed to "terrorist financing investigations." FINTRAC through their disclosures identified new linkages/nexus between entities and/or individuals through financial transactions which surfaced new avenues of investigation. FINTRAC has always responded in a timely fashion to our priority VIRs. – RCMP Anti-Terrorist Financing Team, National Security Criminal Operations, Headquarters, Ottawa.*
- *All the components are very useful. FINTRAC provided us with timely information. The information helped us identify the financial institutions and the bank accounts that were used by the subjects. This information will be used to obtain judicial authorizations.* [Translation] *– RCMP, "C" Division, POC*

A Voluntary Information Record (VIR) is a record of information voluntarily submitted to FINTRAC by law enforcement partners, intelligence partners and members of the public. The VIR is often the starting point for FINTRAC's analysis and is significant to our work.

NUMBER OF VOLUNTARY INFORMATION RECORDS RECEIVED FROM 2007–08 TO 2011–12

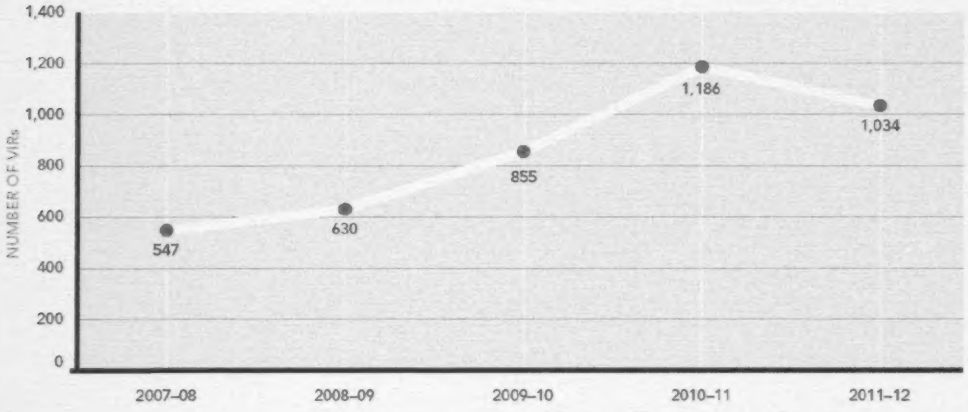

FINTRAC regularly receives queries for information from foreign financial intelligence units (FIUs). Since 2007, FINTRAC has seen an overall progression in the number of queries received from foreign FIUs. Similarly, the number of queries we make internally has also increased overall.

WORKING RELATIONSHIPS INTERNATIONALLY FROM 2007–08 TO 2011–12

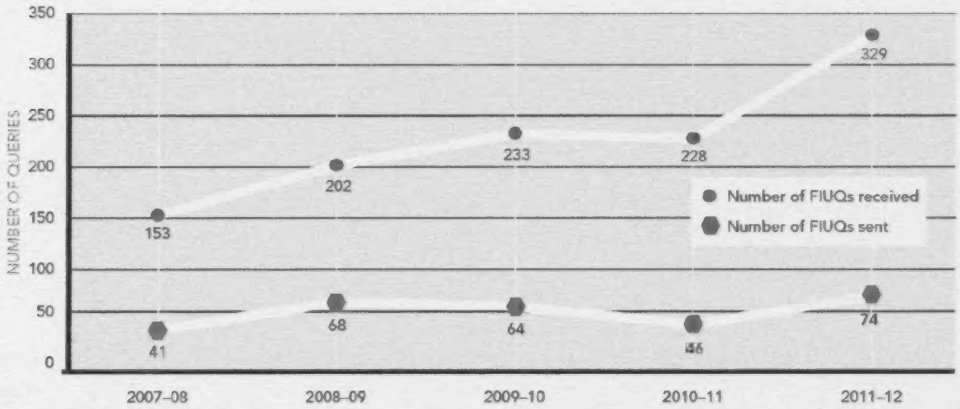

A Snapshot of a Case

PUMPED UP – A FAMILY AFFAIR

The following sample case illustrates the complex and far-reaching networks of individuals and transactions that are characteristic of many money laundering operations.

A Canadian police service sent voluntary information to FINTRAC with a view to augmenting its understanding of a criminal network led by Mr. Green, who was suspected of conducting a "pump and dump" scam and of laundering the proceeds of that crime.

"Pump and dump" is a form of stock fraud. This involves artificially inflating the price of an owned stock by making false and misleading statements, and then selling the cheaply purchased stock at a higher price. Once the operators of the scheme have "dumped" their overvalued shares, the price falls and investors lose their money. In the past, the fraudsters had to make "cold calls" to reach their targets, but now the Internet offers a cheaper and easier way for them to reach large numbers of potential investors. They frequently use this ploy with small, thinly traded companies known as "penny stocks," which are generally traded through the over-the-counter OTC Bulletin Board or the Pink Sheets, rather than on markets such as the TSX, New York Stock Exchange or NASDAQ. This is because it is easier to manipulate a stock when there is little or no independent information available about the company.

Mr. Green had allegedly inflated the price of PUMPED INC., a green technology company of which he was thought to own a significant portion. It was claimed that PUMPED INC.'s flagship technology, Cold Fusion Technology, would revolutionize the energy industry. The public annual report indicated that they purchased this technology from GREEN TECH INC. for $100,000.

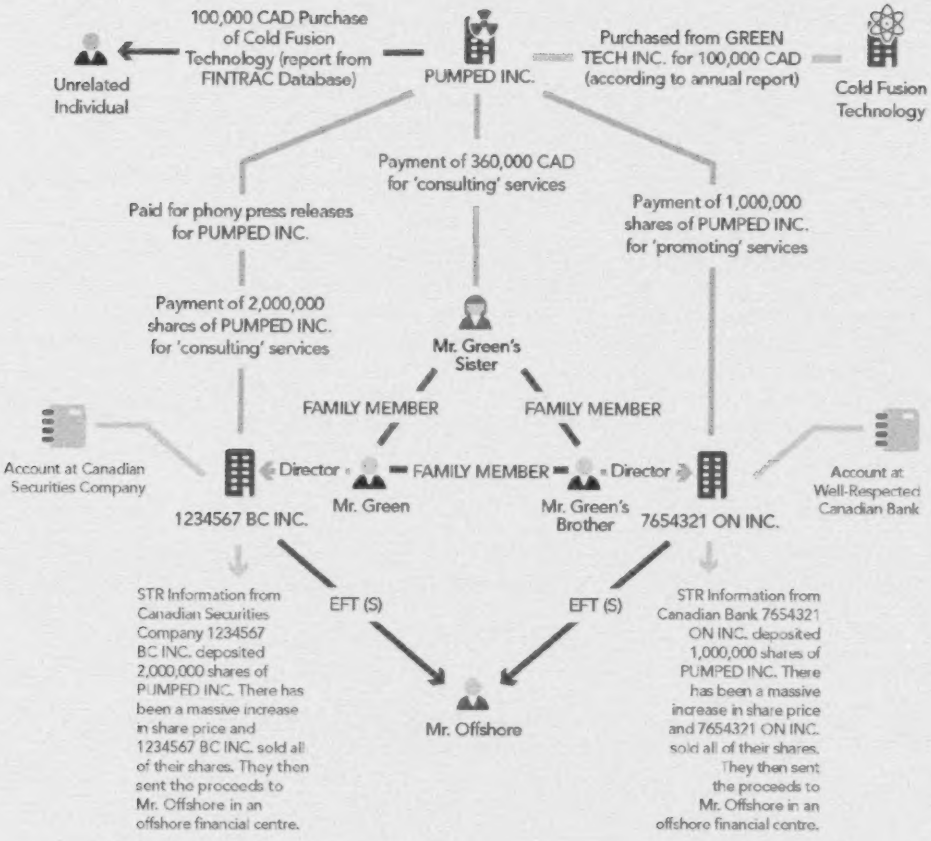

Upon receipt of this information, FINTRAC was able to establish from its own database that Cold Fusion Technology had never actually been bought from GREEN TECH INC., but that the $100,000 had been sent to an unrelated individual. FINTRAC's searches on the Internet then revealed numerous press releases, trumpeting PUMPED INC. as the next billion-dollar energy giant about to transform the entire energy industry and promising that any monies invested would provide a huge return. These press releases were indications of a possible "pump and dump" scam, and public disclosures accompanying them showed that two numbered companies, 1234567 BC INC. and 7654321 ON INC., were responsible for their publication.

Corporate registry searches showed that Mr. Green was the director of 1234567 BC INC. and that Mr. Green's brother was the director of 7654321 ON INC. The regulatory filings for PUMPED INC. provided the information, first, that 1234567 BC INC. was paid 2,000,000 shares of PUMPED INC. for providing the company with consulting services and, second, that 7654321 ON INC. was paid 1,000,000 shares of PUMPED INC. for promotional services. These shares represent the proceeds derived from using the numbered companies as vehicles to commit fraud. The regulatory filings also showed that the company paid Mr. Green's sister $20,000 a month for 18 months for unspecified consulting services, and this was paid into her offshore bank account.

From its own database, FINTRAC found that Mr. Green's 1234567 BC INC. had an account with a Canadian securities company, while Mr. Green's brother's 7654321 ON INC. had an account with a Canadian bank. The shares that these companies received for their services were placed into these respective accounts.

Both the Canadian securities company and the Canadian bank had submitted suspicious transaction reports to FINTRAC about the activity being conducted within these accounts. In both cases, these cited the large quantities of shares that had been deposited. As well, they noted that, for no discernible reason, the share values had rapidly increased. The shares had then been sold off and the proceeds sent to an offshore financial centre. EFT reports in the FINTRAC database showed that they were sent to a Mr. Offshore, after which the share price of PUMPED INC. declined significantly.

FINTRAC made a disclosure of this significant information to the police service conducting the investigation but, although the information provided a number of investigational leads, the money trail went cold once it reached the offshore financial centre. FINTRAC then asked permission from the police service to query the FIU in the country where the offshore financial centre was located.

Upon obtaining that permission, FINTRAC submitted a query to the foreign FIU, and a few weeks later received a reply detailing the activities of Mr. Offshore. Once Mr. Offshore had received the money he wired it to Offshore Company, which was a customer of the same bank as Mr. Offshore. The Offshore Company then wired the money back to Canada to 9999999 NB INC., whose director proved to be none other than Mr. Green. This process is an example of the layering stage of money laundering, where the perpetrators endeavour to conceal the illegal origin of the funds.

In its database, FINTRAC found suspicious transaction reports noting that, upon receiving the funds from the offshore company, the director of 9999999 NB INC. (Mr. Green) would go to a Canadian bank and withdraw the funds via bank draft. He was then able to deposit the bank draft wherever he pleased and fully integrate the funds into the Canadian financial system.

FINTRAC summarized this key additional information and made a second disclosure to the investigating police service.

Strategic Financial Intelligence

FINTRAC's strategic intelligence identifies emerging patterns and trends in money laundering and terrorist financing, providing our domestic and global partners with valuable information to fight these crimes.

FINTRAC's strategic analysis products continue to be a valuable resource in the development of government policy and the refinement of AML/ATF strategies. We comb through our vast data holdings and other information at our disposal to find current and emerging characteristics, trends and patterns in money laundering and terrorist activity financing. We then distribute this information to our domestic and international partners in the form of assessments, briefs, and other products.

Our strategic intelligence products in 2011–12 took a number of forms and reached a variety of audiences. The *Money Laundering and Terrorist Financing Watch*, our quarterly review of media coverage related to money laundering and terrorist financing, was distributed to partners in the Canadian government, as well as to certain individuals and businesses who report to FINTRAC. We also published a number of classified financial intelligence products, each offering an extensive assessment of cases and reports associated with countries of concern and criminal or terrorist groups of interest to the Canadian security and intelligence (S&I) community. We contributed to a series of S&I community papers for senior government officials and to the development of the Government's Counter-terrorism Strategy, which was released in February 2012. These products provide our partners with vital information on the current state of money laundering and terrorist financing in Canada and around the world, better equipping them to combat and prevent it.

FINTRAC's Trends and Typologies reports offer useful insights into the latest patterns characterizing money laundering and terrorist financing. In 2011–12, FINTRAC produced three such reports. Our reports on trends in suspicious transaction reporting (released in May and October of 2011) used sophisticated text mining techniques to analyze the content of suspicious transaction reports (STRs), allowing us to detect the latest trends in suspicious transactions. These reports are expected to help those who report to FINTRAC both with their training and with their risk assessments. They also offer the general public information on how suspicious transactions are observed and reported.

Our most recent Trends and Typologies report examines trends in FINTRAC's case disclosures from 2007 to 2011. The report examines 2,122 case disclosures and identifies existing and emerging methods used in money laundering and terrorist financing, information of value to law enforcement and the larger security and intelligence community.

Internationally, FINTRAC continues to be a leading contributor to other AML/ATF financing regimes and policies. In the past year, we actively participated in international projects in collaboration with the Financial Action Task Force (FATF), the Asia-Pacific Group (APG) and the Egmont Group on money laundering and terrorist financing typologies. As part of the joint FATF/APG Expert Typology meeting held in South Korea in December 2011, for example, FINTRAC gave a presentation on money laundering activities associated with the illicit tobacco trade. By sharing our intelligence expertise with international bodies, FINTRAC is helping fight money laundering and terrorist financing far beyond Canada's borders.

The value of FINTRAC's strategic intelligence:
What our recipients are saying

- *I always look forward to receiving your reports, which are concise and well-documented. The [report] is very well articulated and useful in my research and strategic policy work.* [Translation] – *Sûreté du Québec*
- *The report is an extremely impressive piece of work.* – *CSIS*
- *The report was very thorough, enlightening and relevant to [one of our bureaus]. This type of criminal intelligence is not only sought by the members of [the bureau], but necessary in understanding the bigger picture dimension of terrorism and how it impacts groups, cells or individual actors in Canada, or our Canadian interests abroad.* – *RCMP*

Policy Coordination and Cross-Government Collaboration

Our strategic work extends beyond the intelligence we produce into the realm of strategic policy and public affairs. We share our expertise with our government partners, offering our experience and perspective to shape policy and find solutions.

FINTRAC participates in inter-departmental and cross-government forums relating to public safety and national security, and we develop strong relationships with our partners to ensure that our voice is heard on legislative and other initiatives.

In December 2011, the Department of Finance released a consultation paper entitled "Strengthening Canada's Anti-Money Laundering and Anti-Terrorist Financing Regime." We collaborated with the Department of Finance and other partners prior to the paper's publication and provided FINTRAC's unique perspective on ensuring compliance and producing financial intelligence. At FINTRAC, we will maintain these valuable partnerships as the Parliamentary review process continues, consulting with stakeholders and sharing our expertise on money laundering and terrorist financing.

During the year, we worked with Finance Canada to identify potential enhancements to the legislation. As well, we have participated in the legislative review of the PCMLTFA, testifying twice before the Senate Banking, Trade and Commerce Committee.

Over the past year, we have also made improvements to how we measure our performance and results. We developed a more robust Performance Measurement Framework and Strategic Outcome and Program Activity Architecture (PAA), tools which will enhance our ability to communicate FINTRAC's results to government, stakeholders and the public.

FINTRAC continued to contribute to federal initiatives such as the creation of a National Action Plan to Combat Human Trafficking, the development of Canada's Counter-terrorism Strategy and the furthering of commitments made in response to the recommendations of the Air India Inquiry.

Finally, we engaged our stakeholders through a variety of communications channels. These included not only face-to-face workshops and meetings, but also information we provided publicly via the Internet and print, including our guidelines to the legislation, our fact sheets on legal obligations, and our publications directed towards specific sectors and the general public.

Ensuring Compliance

Without strict compliance with the law, Canada's AML/ATF regime would be severely compromised. Our compliance program helps ensure the integrity of Canada's financial system.

Without high-quality financial transaction reports, we would be unable to carry out our analytical work and produce the tactical and strategic intelligence that we disclose to our partners. It is therefore essential that the reports we receive from individuals and entities are complete, timely and of the highest quality so that prescribed information related to individuals and their financial transactions is available to support investigations by law enforcement and security and intelligence agencies.

Those that are charged with reporting, record keeping, client identification and other obligations are the first line of defence in domestic and international efforts to combat money laundering and terrorist financing. From our offices in the National Capital Region, Montreal, Toronto and Vancouver, FINTRAC works with key stakeholders and those who report to us to ensure that all obligations are met to the highest possible standard.

Improving compliance with these obligations also has a strong deterrent effect on those intending to launder money or raise funds for terrorist activities, since it becomes more difficult for them to carry out their illicit activities unnoticed.

This year, FINTRAC received 18,528,922 financial transaction reports. The following charts depict the volume of reporting for each report type.

LARGE CASH TRANSACTION REPORTS (PAST FIVE YEARS)

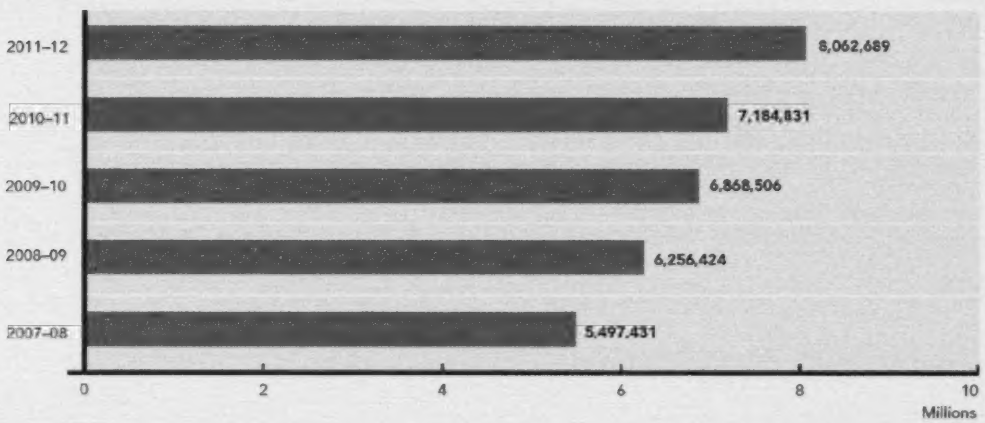

ELECTRONIC FUNDS TRANSFER REPORTS (PAST FIVE YEARS)

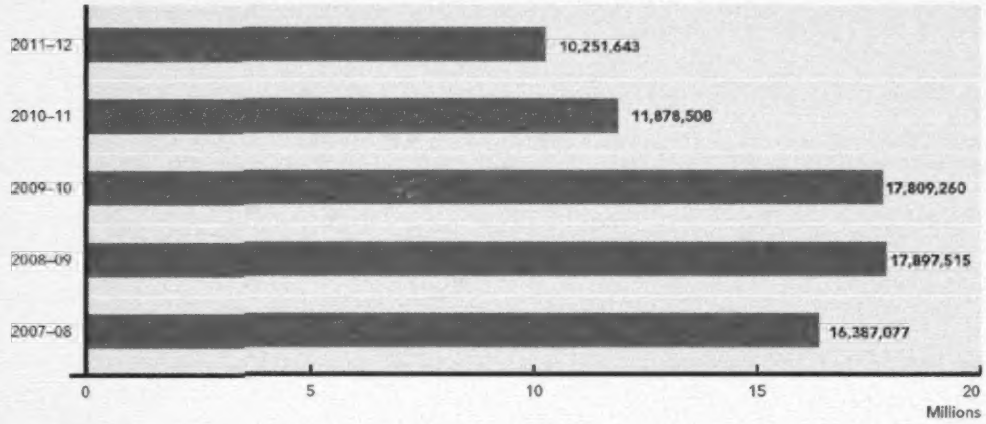

SUSPICIOUS TRANSACTION REPORTS (PAST FIVE YEARS)

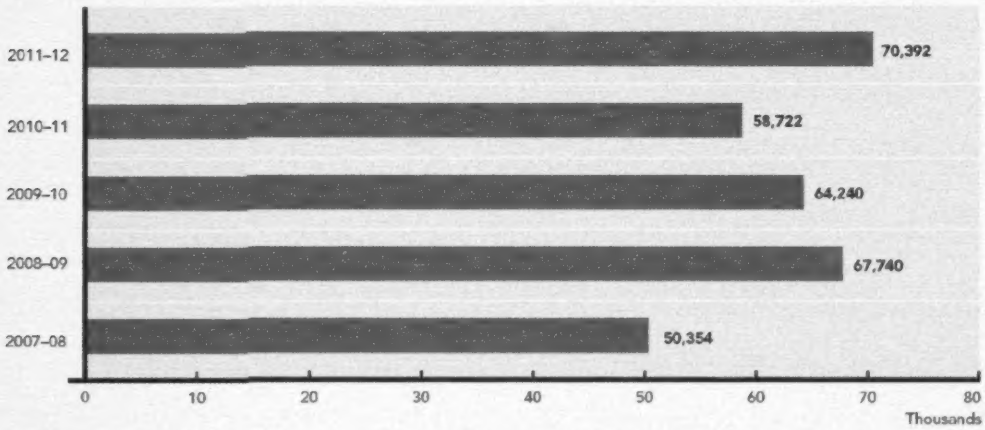

CROSS-BORDER CURRENCY REPORTS/CROSS-BORDER SEIZURE REPORTS (PAST FIVE YEARS)

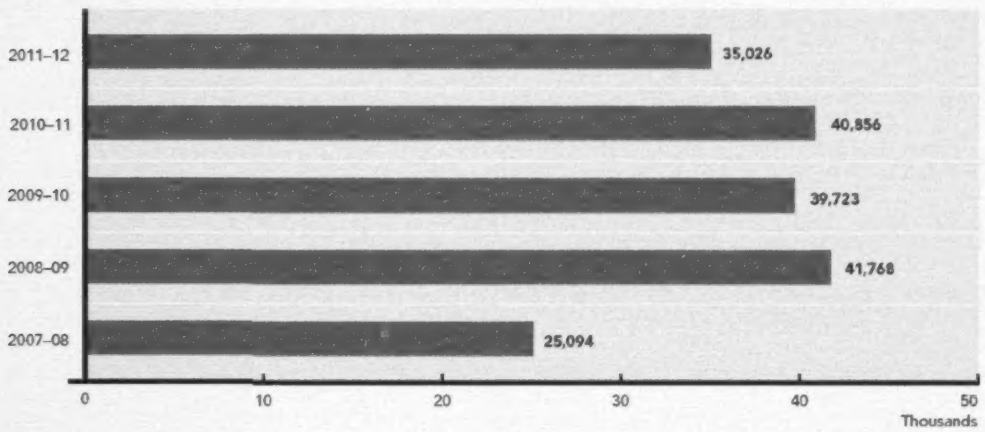

CASINO DISBURSEMENT REPORTS (PAST THREE YEARS)

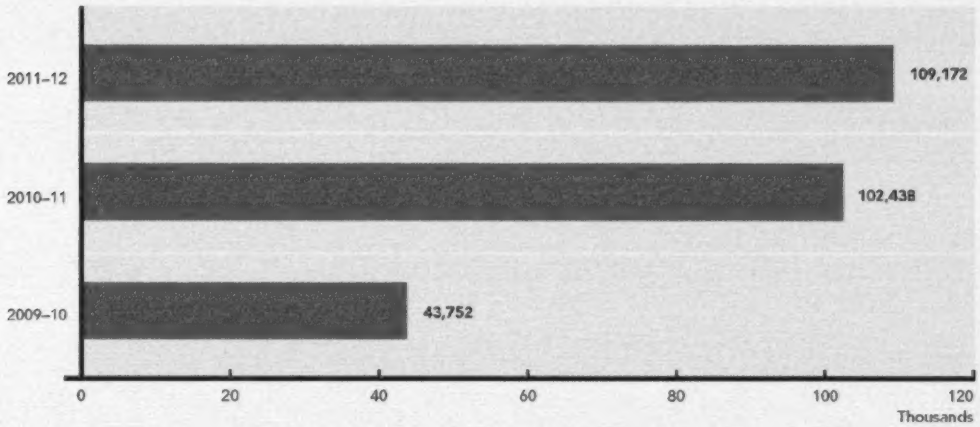

As the preceding graphs show, FINTRAC's reporting volumes can vary from year to year. This variation can be due to many factors, which, among others, include economic trends, awareness among reporting sectors of their obligations, customer preference in financial instruments and market share of various reporting entities.

Main Features of our Compliance Program

Prominent among FINTRAC's compliance program activities are:

- Ensuring that individuals and businesses covered under the PCMLTFA understand their legal obligations;
- Providing technical support to facilitate reporting;
- Building relations with regulators and key stakeholders;
- Monitoring the quality of report data;
- Carrying out compliance assessments, which include various types of examinations;
- Maintaining a money services business (MSB) registry; and
- Taking appropriate remedial action when non-compliance is detected, which may ultimately result in administrative penalties or disclosure of non-compliance to law enforcement.

SECTORS COVERED UNDER THE PCMLTFA

- Accountants
- British Columbia notaries
- Casinos
- Dealers in precious metals and stones
- Financial entities
- Lawyers
- Life insurance
- Money services businesses
- Real estate
- Securities dealers

OBLIGATIONS FOR SECTORS

- Client identification
- Record keeping
- Reporting
- Third party determination
- Compliance regime
- Registration of a money service business with FINTRAC

Together, these six sets of obligations represent over 180 individual obligations for persons and entities covered by the PCMLTFA.

WHAT IS REPORTED

- Suspicious transactions related either to money laundering or to terrorist activity financing regardless of dollar value, as well as suspicious attempted transactions
- The existence of terrorist property in their possession or control, or information about a transaction or proposed transaction in respect of such property
- International electronic funds transfers involving $10,000 or more
- Large cash transactions of $10,000 or more
- Disbursements of $10,000 or more made by casinos

A Risk-Based Approach

Individuals and businesses covered under the PCMLTFA do not all operate in the same way. At FINTRAC, we use a risk-based approach to tailor our compliance activities and strategically manage our compliance program.

A risk-based approach means that our compliance program adjusts its activities in accordance with the assessed risk of individuals and businesses failing to comply. Key to this approach's success is the development of risk assessment models. These first integrate tactical and strategic information to identify high-risk individuals, businesses and sectors, and then tailor compliance assessments to respond to specific risk considerations. This approach increases the understanding of what drives compliance behaviour and helps to determine the most appropriate actions to mitigate specific types of non-compliance. It also helps us to refine our compliance program continually, thereby enhancing our ability to ensure compliance with the PCMLTFA and further strengthening Canada's AML/ATF regime.

Compliance Enforcement

Tailored compliance activities informed by the risk assessment are conducted in all sectors to ensure general compliance and to maximize sector coverage. While FINTRAC uses a suite of compliance assessment and enforcement activities, examinations still remain the primary method by which we ensure those who are covered under the PCMLTFA are complying with their obligations. These examinations either take place onsite at places of business, or are carried out in the form of a "desk review," wherein individuals and businesses send us their records and we conduct the examination in our offices. Where non-compliance is detected, appropriate and measured enforcement action is undertaken.

In 2011–12, we conducted 56% more compliance examinations than in the previous year. This significant increase is in large part due both to additional resources to meet Budget 2010 commitments and to the implementation of a new risk-based compliance strategy.

EXAMINATIONS (PAST FIVE YEARS)

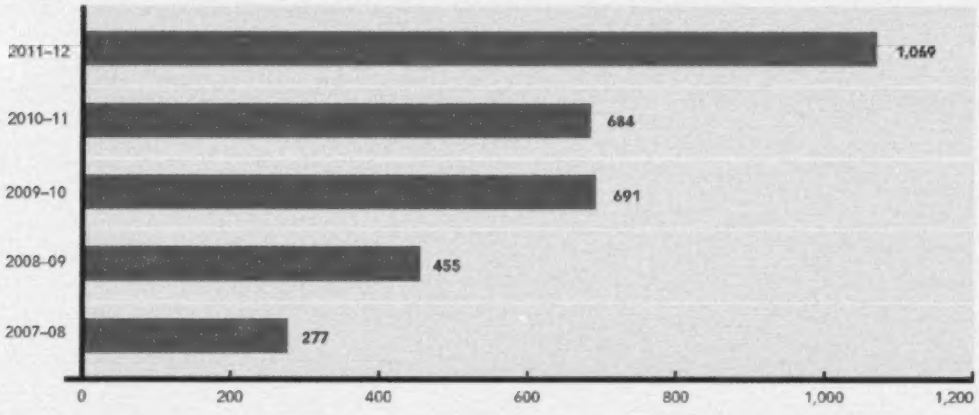

In addition, 6,026 compliance assessment reports (CARs) were issued in 2011–12 across several sectors in order to help assess compliance regime obligations. These reports, which individuals and businesses complete and return to FINTRAC, are used to inquire further into their business and to examine records related to their compliance obligations.

FINTRAC also maintains strong partnerships with national, provincial and international regulators. We have signed a total of 19 memoranda of understanding (MOUs) with these regulators. The MOU with the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI), for example, enables OSFI to share information with FINTRAC related to the compliance of federally regulated financial institutions (FRFIs) with their AML/ATF obligations. These arrangements have substantially increased efficiency and reduced the regulatory burden on those individuals and businesses with reporting obligations.

This year, in accordance with their legal obligations, 214 new money services businesses (MSBs) registered with FINTRAC, and 182 renewed their registration as required. As of March 31, 2012, the total number of registered money services businesses was 890. MSB registration is the first step in ensuring that this sector complies with the PCMLTFA.

More than three years after its implementation, the administrative monetary penalties (AMP) program continues to encourage change in non-compliant behaviour. In the 2011–12 fiscal year, three individuals or businesses who received a penalty were publicly named on FINTRAC's Web site, bringing the total number of those named since the program's inception to 19. In addition, four non-compliance disclosures were submitted to law enforcement in the 2011–12 fiscal year, bringing the total to 39.

Compliance Promotion

As part of our mandate, we continue to raise awareness among individuals and businesses covered by the PCMLTFA of their legislative obligations. We also continue to promote their critical role in the process of detecting and deterring money laundering and terrorist financing.

This year in Vancouver, FINTRAC hosted a roundtable for individuals and businesses called "Establishing the Links." FINTRAC and our law enforcement colleagues emphasized the value and usefulness of financial reports and, in particular, highlighted the importance of suspicious transaction reporting in supporting investigations and prosecutions. We also hosted a national workshop in Toronto which brought together over 100 representatives from all sectors covered under the PCMLTFA. The RCMP, OSFI and FINTRAC shared knowledge and learning with these regulated communities, helping strengthen Canada's AML/ATF regime by ensuring that all sectors are aware of their obligations.

Those with obligations under the PCMLTFA continue to seek support to understand those obligations. In the past year, we responded to 450 policy interpretation requests and to 7,540 phone calls and e-mails, which represents an increase of 54.9% over the previous year. We also continue to promote self-service tools available on our Web site to offer guidance to individuals and businesses on their obligations. These tools include guidelines, reports on current and emerging trends and typologies in money laundering and terrorist financing, and responses to frequently asked questions. FINTRAC interpretation notices are also issued to provide technical interpretations and positions regarding certain provisions contained in the PCMLTFA and associated regulations.

FINTRAC continues to be a key player in fighting money laundering and terrorist financing and promoting compliance. During the last year, FINTRAC delivered compliance presentations to law enforcement agencies and to key reporting stakeholders. It also provided compliance training to the international AML/ATF community. Our emphasis on training, combined with our rigorous compliance enforcement measures, reflects our commitment to ensuring compliance with the PCMLTFA and to strengthening Canada's AML/ATF regime.

Our Global Contribution

Money laundering and terrorist financing don't end at Canada's borders. FINTRAC's international partnerships help fight these activities both here and abroad.

FINTRAC is an active participant in the global effort to combat money laundering and terrorist activity financing. Financial intelligence is the key to tracking transnational movements of illicit funds and, through bilateral memoranda of understanding (MOUs), we are able to disclose our tactical intelligence products to 80 FIUs with which we have an MOU. We also distribute our strategic intelligence products internationally. Conversely, foreign FIUs are also able to disclose their intelligence to FINTRAC, thereby broadening our analyses of international financial transactions. Multilaterally, as a member of the Department of Finance portfolio, we work with Finance and international organizations to conduct research, develop common policies and standards and share best practices. These organizations include:

- the Egmont Group of Financial Intelligence Units;
- the Financial Action Task Force (FATF);
- FATF-style regional bodies (FSRBs);
- the World Bank (WB);
- the International Monetary Fund (IMF); and
- the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

Bilateral Initiatives

Our bilateral MOUs create vital relationships with FIUs around the world. Every new relationship creates opportunities to share intelligence and to uncover illicit money trails between jurisdictions. FINTRAC signed new MOUs in 2011–12 with FIUs from Fiji, Montenegro, Norway, South Africa, Sri Lanka, Turkey, and Turks and Caicos. As well, following the dissolution of the Netherlands Antilles in October 2010, FINTRAC negotiated a replacement MOU with the new jurisdiction of Curaçao.

FINTRAC's expertise in tactical and strategic analysis continues to be much in demand among our foreign partners. As part of our bilateral outreach program in 2011–12, we exchanged knowledge and perspectives with eight partner FIUs in Colombia, Malaysia, South Korea, British Virgin Islands, Aruba, Panama, Cyprus, and Croatia.

We are also recognized globally for our expertise in financial intelligence and compliance training. The Egmont Group drew extensively from FINTRAC's International Compliance Program, which was most recently delivered in October 2011 to participants from British Virgin Islands, Cayman Islands, Curaçao, Mexico and Thailand, to create its Anti-Money Laundering/Counter-Terrorist Financing Supervisory Course. This course provides tools, guidelines and policies to help foreign partners implement their own AML/ATF compliance regimes. In helping to strengthen the AML/ATF resources of our foreign partners, FINTRAC is reinforcing the integrity of financial systems around the world – a strategy that benefits both Canada and the international community.

Multilateral Initiatives

In our relationships with multilateral bodies such as the FATF and the Egmont Group, we are instrumental in developing policy and training that strengthen the world's AML/ATF regimes.

FATF

In 2011–12 the Department of Finance led the Canadian delegation to the FATF, and FINTRAC participated as a subject-matter expert. Our input ensured that Canadian interests were well represented in the drafting of the FATF's forty new recommendations for strengthening global AML/ATF regimes and in the development of the compliance methodology for FATF's AML/ATF standards.

EGMONT GROUP

The Egmont Group, an association of FIUs that encourages international collaboration, continued to deliver a variety of multilateral technical assistance projects, and FINTRAC, as in previous years, figured importantly in these initiatives. We have been closely involved in the global introduction of the World Bank/Egmont Tactical Analysis Course (TAC), which so far has provided training to 878 participants from 140 jurisdictions around the world, giving them the knowledge and skills required to perform an FIU's core functions. The Government of Canada, through the Counter-Terrorism Capacity Building program, made a $1 million contribution that helped ensure the successful delivery of the TAC to FIUs around the world. This funding comes to an end in October 2012, and additional targeted courses in Asia and Africa are scheduled prior to its cessation.

Recently, four TAC sessions were delivered to members of FATF-style regional bodies: the Eurasian Group, the Caribbean Financial Action Task Force, the Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group, and the Middle East and North Africa Financial Action Task Force. In addition, 153 participants have taken the TAC's "train the trainer" component, which develops the capacity of other financial intelligence units to carry out training programs.

Also through the Egmont Group, to help address new FATF standards, FINTRAC led and contributed substantially to the development and delivery of a Strategic Analysis Course (SAC) that was piloted in Qatar and that has more recently been delivered in Washington, DC. This new course is expected to be in great demand in the near future and additional training events will be planned in the coming years.

Our international relationships are key to our success as a financial intelligence unit. Through our MOUs, our global advocacy for strong AML/ATF regimes, and our dedication to training, FINTRAC is bolstering defences against money laundering and terrorist financing both in Canada and around the world.

Our Corporate Strength

Our skilled and dedicated corporate team manages FINTRAC's resources effectively and securely, allowing us to fulfill our mandate to the highest standard.

Every day, FINTRAC's work in producing intelligence and ensuring compliance is underpinned by a dedicated, highly-skilled team that ensures that our resources—human, technical, and financial—are employed to the greatest advantage. FINTRAC's human resources, information and resource management and security functions all serve the larger operation.

Human Resources

At FINTRAC, we pride ourselves on the professionalism and commitment of our workforce. We recognize that a sound human resources framework is fundamental to creating and maintaining a working environment that fosters excellence.

With this in mind, a major emphasis in 2011–12 was on strengthening our personnel management policies and tools. Our initiatives included:

- The establishment of a People Management Framework, including at its heart an approved set of Leadership Competencies used throughout FINTRAC for staffing, learning and development, performance management and recognition purposes;
- The development and implementation of FINTRAC's first formalized staffing policy, outlining staffing values, expectations and practices; and
- The implementation of a portfolio-based service delivery model, providing FINTRAC's managers with Portfolio Advisors who provide advice and assistance across a range of human resources matters, including staffing, employee relations, organization development and classification.

To assist both managers and employees, we undertook a number of training initiatives this year across the human resources spectrum. These included sessions on Staffing, Classification, Values and Ethics, Performance Management and Occupational Health and Safety. In addition, the onsite language training we offer to our employees continues to encourage bilingualism at FINTRAC.

On an operational front, we made good use of student employment programs again this year. With year-round student appointments and the bridging of students into regular positions, we continued to demonstrate the value we place on this staffing investment.

A particularly demanding compensation change this year was the elimination of severance pay accumulation at FINTRAC. We worked diligently to verify the impact of this change for our employees, provide them with advice and process their decisions accordingly.

With the creation of Shared Services Canada (SSC), we encountered challenges in identifying our share of government resources to be reallocated to this new department. We collaborated internally and with our external partners at SSC and the Treasury Board Secretariat in order to lead staff through the identification and transition processes.

Our Champions for Employment Equity and Multiculturalism, Official Languages, and Values and Ethics led a "Respect in the Workplace" Day in November, focusing on events and activities to increase employee awareness across these domains. As well, employees were encouraged to take part in a Linguistic Duality Day and in the Rendez-vous de la Francophonie.

The triennial Public Service Employee Survey was conducted from August to October 2011 with participation from nearly 93% of FINTRAC employees. Our results exceeded public service scores on most questions and reflected progress in all areas of focus since the last survey in 2008.

FINTRAC DEMOGRAPHICS (AS OF MARCH 31, 2012)

Number of employees (includes terms; does not include students) 352

DESIGNATED GROUPS REPRESENTATION	FINTRAC EMPLOYEES	WORKFORCE AVAILABILITY*	FEDERAL PUBLIC SERVICE**
Women	55.7%	47.9%	55.3%
Visible minorities	19.0%	12.5%	12.6%
Persons with disabilities	5.1%	4.9%	5.6%
Aboriginal persons	0.9%	3.3%	4.3%
OFFICIAL LANGUAGES	**FINTRAC EMPLOYEES**	**CANADIAN POPULATION*** **	**FEDERAL PUBLIC SERVICE****
First official language —English	62.2%	74.8%	70.8%
First official language —French	37.8%	23.6%	29.2%
Bilingual—based on self-identification	67.0%		

* Source: Canadian Citizen Workforce Population; 2006 Employment Equity Data Report, Table 13, HRSDC

** Source: Office of the Chief Human Resources Officer, Treasury Board Secretariat, March 31, 2011; "Federal Public Service" includes the core public administration and separate agencies.

*** Source: Office of the Commissioner of Official Languages, based on 2006 Census data.

Information Management and Information Technology

FINTRAC's technology is fundamental to our success as a producer of financial intelligence. Our technology underpins all facets of our operations, from financial data receipt and analysis to personnel and resource management and planning. It provides the secure tools that can sift through FINTRAC's information holdings and detect patterns indicating possible money laundering or terrorist financing activity. Highly trained analysts then zero in on those cases where there are likely to be sufficient grounds to make a disclosure.

In the past year, we have focused on strengthening our information technology infrastructure both to maximize productivity and to ensure that legislative obligations are fully met. A desktop modernization project was completed that provided employees with an upgraded desktop operating system, desktop productivity tools, and records management software. We also made infrastructure and service upgrades to support enhancements to our ability to handle top-secret information, and completed a project whose object is to remove transaction reports older than 10 years from our databases (required by the PCMLTFA as part of FINTRAC's privacy commitments). As well, records disposition and disposition plans were completed for Library and Archives Canada.

In August 2011, the Government of Canada announced the creation of SSC, which has a mandate to assume responsibility for e-mail, telecommunications and data centres for 43 departments and agencies (including FINTRAC). As a result, we are adjusting responsibilities in these areas and creating agreements to deal with architectural and operational planning and with information technology service management processes.

Security

In view of the highly sensitive nature of the information that is handled by FINTRAC, we conducted cyclical and targeted physical security assessments, as well as ongoing security evaluations of our information technology systems. Additionally, we strengthened organizational security through mandatory security interviews and briefings for all FINTRAC employees, to ensure that employees were aware of their obligations and the consequences of failing to meet them. In 2012–13, we introduce additional training to heighten employee security awareness and to address broader risks identified in our Corporate Risk Profile.

Resource Management

FINTRAC manages its budgets and physical and financial resources on the basis of sound policies, effective planning, reliable financial information and sound analysis. Operational plans are closely linked to performance goals, which in turn are aligned with our overall strategic priorities.

In 2011–12 we carried out an agency-wide investment planning process, ensuring that appropriate resources are allocated to investments that yield the greatest value to the organization. We also completed reviews of our costing processes and internal controls. Finally, we made improvements to corporate financial reporting by implementing quarterly financial reports and future-oriented financial statements.

2011–12 Budget Highlights

In 2011–12, in accordance with the Government's commitments made in Budget 2010, FINTRAC received an additional $8.0 million to enhance key business functions essential to ensure compliance with the PCMLTFA, and additional capacity to meet responsibilities related to tax evasion becoming a predicate offence to money laundering. Furthermore, FINTRAC received additional authorities of $4.2 million for expenditures related to the immediate settlement of severance pay and termination benefits. Finally, FINTRAC transferred $2.7 million in authorities to SSC. These are the three main factors contributing to the net increase in the total approved budget and actual expenditures in 2011–12.

HISTORY OF FINTRAC'S BUDGETS BY FISCAL YEAR (DOLLARS IN MILLIONS)

	2008–09	2009–10	2010–11	2011–12	2012–13
Salaries	25.2	26.8	28.2	36.7	32.4
Employee Benefit Plans	4.5	4.5	4.6	6.1	5.7
Operations and Maintenance	24	19.7	22.6	19.2	17.7
Grants and Contributions	1.2	1.4	0.8	–	–
Total Approved Budget	54.9	52.4	56.2	61.9	55.8
Total Actual	50.6	49.9	50.9	59.2	–

Conclusion

In 2011–12, FINTRAC continued to make progress in its core operational areas, namely, intelligence and compliance. Our tactical financial intelligence has become increasingly relevant and valuable to investigators for their top-priority investigations. Strategically, our intelligence has also helped inform domestic and international partners about current and future trends in money laundering and terrorist financing. This knowledge aids the fight against illicit financial activity not only in Canada, but around the world.

Our compliance program continues to mature, and there have been significant improvements made in both the number and quality of reports received. The compliance examination process strives to ensure that those with obligations under the PCMLTFA are fulfilling them.

Through our work in analysis, compliance, partnerships and corporate teamwork, we remain dedicated to our goal of connecting the money to the crime. This year's results reflect our continued efforts to build upon an already-rigorous program of detection and deterrence of money laundering and terrorist financing and to improve the quality of the intelligence we are able to offer.

Glossary

CANADA BORDER SERVICES AGENCY (CBSA)
The federal government agency responsible for providing integrated border services that support national security priorities and facilitate the free flow of persons and goods, including animals and plants, which meet all requirements under the program legislation. www.cbsa-asfc.gc.ca

CANADA REVENUE AGENCY (CRA)
The federal government agency that administers tax laws for the Government of Canada and for most provinces and territories, as well as various social and economic benefit and incentive programs delivered through the tax system. www.cra-arc.gc.ca

CANADIAN SECURITY INTELLIGENCE SERVICE (CSIS)
Canada's national security agency, which has the mandate to investigate and report on threats to the security of Canada. www.csis-scrs.gc.ca

CASINO DISBURSEMENT REPORT (CDR)
A report that a casino covered by the PCMLTFA must file with FINTRAC when it makes a disbursement of $10,000 or more in the course of a single transaction, or when it makes two or more disbursements totalling $10,000 or more that it knows were made within 24 consecutive hours on behalf of the same individual or entity.

COMMUNICATIONS SECURITY ESTABLISHMENT CANADA (CSEC)
Canada's national cryptologic agency, which provides the Government of Canada with foreign signals intelligence and the protection of electronic information and communication. CSEC also provides technical and operational assistance to federal law enforcement and security agencies. www.cse-cst.gc.ca

CROSS-BORDER CURRENCY REPORT (CBCR)
A report that must be filed with CBSA by a person entering or leaving Canada advising that the person is carrying large sums of currency or monetary instruments ($10,000 or more), or by a person mailing or sending such large sums into or out of Canada.

CROSS-BORDER SEIZURE REPORT (CBSR)
Information received by FINTRAC from a CBSA officer who seizes cash or monetary instruments for which reporting obligations were not met.

EGMONT GROUP OF FINANCIAL INTELLIGENCE UNITS
An international organization of over 100 FIUs, founded in 1995, whose members find ways to cooperate and share expertise, especially in the areas of information exchange, training and information technology. www.egmontgroup.org

ELECTRONIC FUNDS TRANSFER REPORT (EFTR)
A report that a reporting entity must file with FINTRAC in respect of a transmission of instructions for the transfer of $10,000 or more out of or into Canada in a single transaction or in two or more transactions totalling $10,000 or more that it knows were made within 24 consecutive hours of each other by or on behalf of the same individual or entity, through any electronic, magnetic or optical device, telephone instrument or computer.

FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF)
An international body, established by the G-7 Summit in 1989, whose purpose is the development and promotion of policies, both at national and international levels, to combat money laundering and terrorist activity financing. www.fatf-gafi.org

FINANCIAL INTELLIGENCE ASSESSMENT
A FINTRAC publication based on an extensive review of FINTRAC's data and other information sources (classified and publicly available), which provides a strategic/macro-level financial intelligence perspective on money laundering and terrorist financing issues of interest to the Canadian security and intelligence community.

FINANCIAL INTELLIGENCE BRIEF
A FINTRAC publication that presents an overview of current intelligence in relation to a particular group, country or issue related to money laundering and/or terrorist activity financing. Publicly available and classified information, relevant FINTRAC case disclosures and financial transaction reports are used as the basis of analysis.

FINANCIAL INTELLIGENCE UNIT (FIU)
A national governmental agency established to combat money laundering and terrorist activity financing. FIUs fulfill this function by collecting reports on financial transactions and other information for the purpose of analyzing and disclosing intelligence concerning suspected money laundering or potential financing of terrorist activity.

LARGE CASH TRANSACTION REPORT (LCTR)
A report that a reporting entity must file with FINTRAC when it receives $10,000 or more in cash in the course of a single transaction, or when it receives two or more cash amounts totalling $10,000 or more that it knows were made within 24 consecutive hours of each other by or on behalf of the same individual or entity.

***PROCEEDS OF CRIME (MONEY LAUNDERING) AND TERRORIST FINANCING ACT* (PCMLTFA)**
This statute establishes FINTRAC as the agency authorized to receive, analyze, assess and disclose financial information to assist in the detection and deterrence of money laundering and of the financing of terrorist activities. Originally enacted as the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* in June 2000, it was amended in December 2001 to add combating terrorist activity financing to FINTRAC's mandate. In December 2006, the PCMLTFA was substantially amended to bring it more in line with international standards by expanding its coverage, strengthening its deterrence provisions and broadening the range of information that we may include in our financial intelligence disclosures.

REPORTING ENTITY
The businesses and individuals with legal obligations under Canada's *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (PCMLTFA) and its accompanying regulations are known collectively as reporting entities. Reporting entities fall into one of ten sectors: accountants, British Columbia notaries, casinos, dealers in precious metals and stones, financial entities, lawyers, life insurance, money services businesses, real estate, securities dealers.

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE (RCMP)
Canada's national police force. www.rcmp-grc.gc.ca

SUSPICIOUS TRANSACTION REPORT (STR)
A report that a reporting entity must file with FINTRAC in respect of a financial transaction that occurs or that is attempted in the course of its activities, and for which there are reasonable grounds to suspect that the transaction is related to the commission or attempted commission of a money laundering or terrorist activity financing offence.

THREATS TO THE SECURITY OF CANADA

Threats to the security of Canada are defined in the *Canadian Security Intelligence Service Act* as:

a. espionage or sabotage that is against Canada or is detrimental to the interests of Canada, or activities directed toward or in support of such espionage or sabotage,

b. foreign-influenced activities within or relating to Canada that are detrimental to the interests of Canada and are clandestine or deceptive, or involve a threat to any person,

c. activities within or relating to Canada directed toward or in support of the threat or use of acts of serious violence against persons or property for the purpose of achieving a political, religious or ideological objective within Canada or a foreign state, and

d. activities directed toward undermining by covert unlawful acts, or directed toward or intended ultimately to lead to the destruction or overthrow by violence of the constitutionally established system of government in Canada,

but does not include lawful advocacy, protest or dissent, unless carried out in conjunction with any of the activities referred to in paragraphs (a) to (d).

VOLUNTARY INFORMATION RECORD (VIR)

A record of information voluntarily submitted to by law enforcement partners, intelligence partners and members of the public.

CONTACT INFORMATION:

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada
24th Floor, 234 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1P 1H7
Canada

Telephone: 1-866-346-8722 (toll free)
Facsimile: 613-943-7931

Email: guidelines-lignesdirectrices@fintrac-canafe.gc.ca
www.fintrac-canafe.gc.ca

ISSN: 1910-9415
Cat. No. FD1-2012E-PDF

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

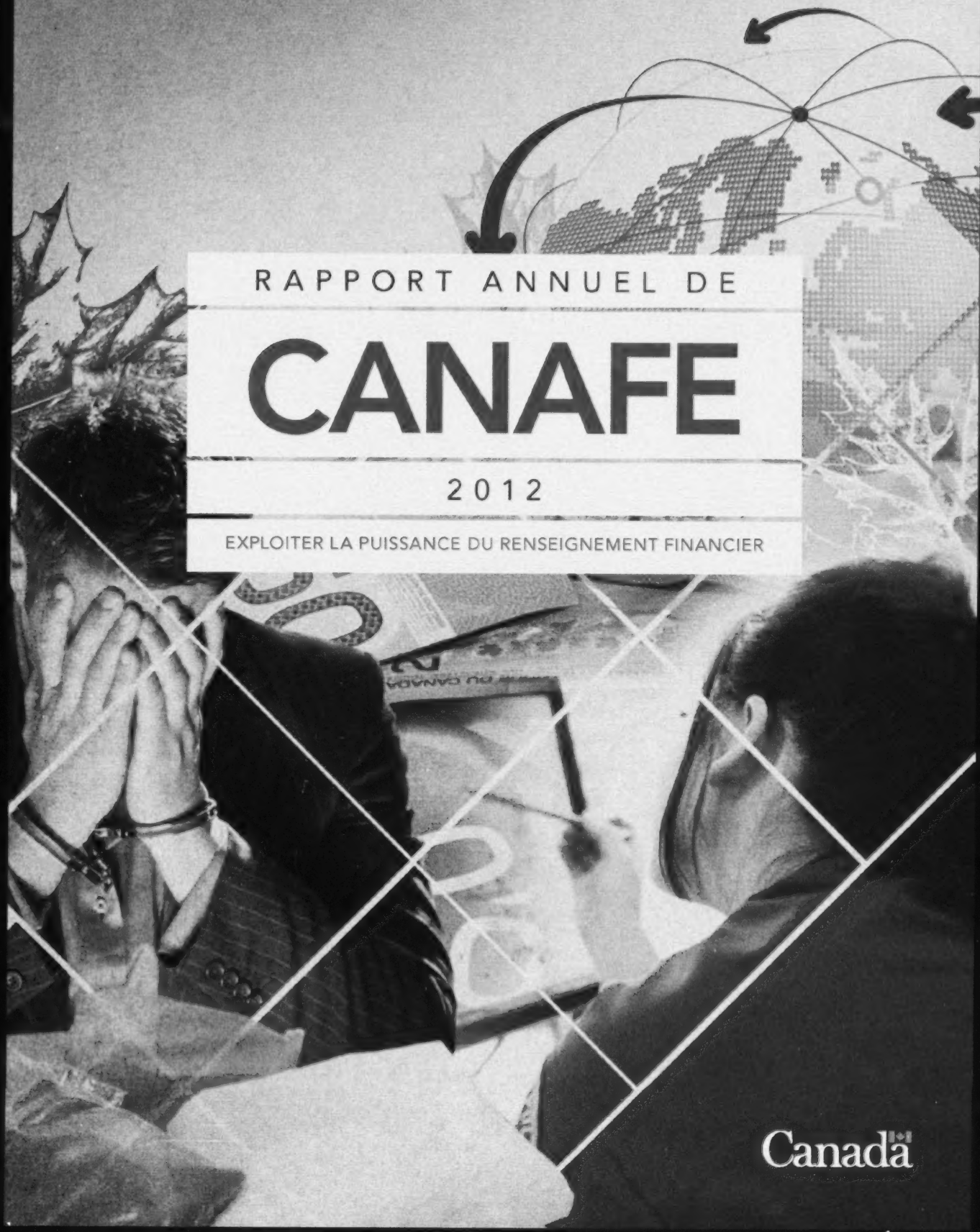

RAPPORT ANNUEL DE CANAFE

2012

EXPLOITER LA PUISSANCE DU RENSEIGNEMENT FINANCIER

Canada

Événements marquants de 2011-2012

- RECONNAISSANCE PUBLIQUE PAR LES ORGANISMES D'APPLICATION DE LA LOI de notre contribution importante aux enquêtes relatives au crime organisé et à d'autres infractions
- CONFIRMATION À TITRE DE PARTENAIRE CLÉ DE L'APPLICATION DE LA LOI selon une résolution adoptée par l'Association canadienne des chefs de police, ce qui nous assure d'être mis au courant des priorités en matière d'application de la loi dans l'ensemble du Canada
- ADMINISTRATION D'UNE FORMATION INTERNATIONALE avec le cours sur l'analyse tactique du Groupe Egmont/de la Banque mondiale et le cours sur l'analyse stratégique du Groupe Egmont, par une contribution en ressources et en expertise; ces cours ont formé des centaines de personnes du monde entier et renforcé l'effort mondial de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- PARTAGE DE L'EXPERTISE au cours de témoignages clés dans le cadre de l'examen, par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*
- PRÉSENTATION D'EXPOSÉS à des particuliers et à des entreprises transmettant des déclarations à CANAFE, à des entités déclarantes clés et à des partenaires de l'application de la loi afin d'approfondir la compréhension de l'importance des activités de conformité
- TENUE D'ATELIERS à l'intention des entreprises de Vancouver et de Toronto afin de mieux faire comprendre la valeur des déclarations d'opérations pour les enquêtes et les poursuites, avec des exposés du Bureau du surintendant des institutions financières, de la GRC et du service de police de Vancouver
- CONTRIBUTION à la rédaction de nouvelles recommandations par le Groupe d'action financière, l'organisme international chargé d'élaborer et de promouvoir des normes mondiales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

CANAFE en chiffres

- 18 528 922 déclarations financières reçues afin de produire du renseignement financier et d'orienter notre programme de conformité
- 1 069 examens de conformité effectués – 56 % de plus que l'an dernier
- 7 540 réponses à des demandes d'interprétation par téléphone et par courriel – 54,9 % de plus que l'an dernier
- 796 communications de renseignements soupçonnés d'être pertinents dans le cadre d'enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes ou de menaces à la sécurité au Canada et dans le monde entier
- Parution de 4 numéros de *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes*
- Production de 3 rapports de typologies et tendances dans les déclarations d'opérations douteuses et les communications
- Production de PLUSIEURS produits classifiés de renseignement financier

Notre mission

Contribuer à la sécurité publique des Canadiens et aider à protéger l'intégrité du système financier canadien grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

Notre vision

Être reconnu à titre d'unité du renseignement financier de calibre mondial dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Notre organisation

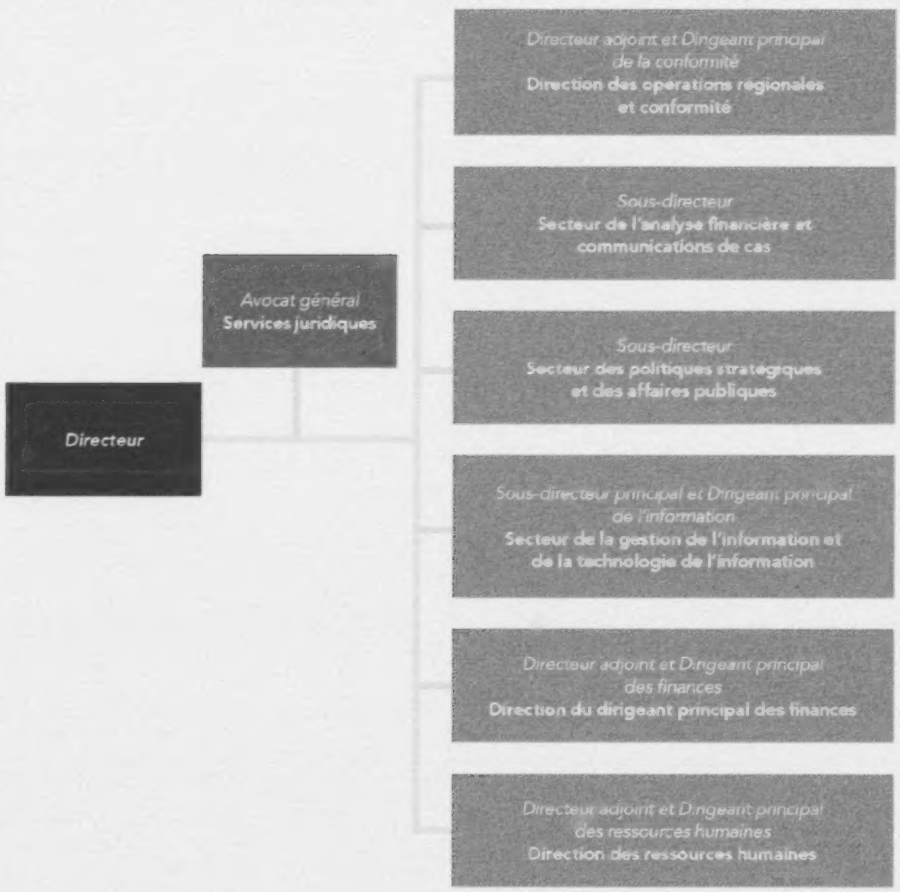

Nos relations

Nationales

- Entités déclarantes (ED) et leurs associations représentatives
- Organismes nationaux et provinciaux de réglementation financière
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Service canadien de renseignements criminels (SCRC) et ses bureaux provinciaux
- Sûreté du Québec, Police provinciale de l'Ontario et tous les services de police municipaux
- Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Agence du revenu du Canada (ARC)
- Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC)
- Ministère des Finances
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Défense nationale (MDN)
- Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET)
- Service des poursuites pénales du Canada (SPPC)
- Sécurité publique Canada (SP)
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
- Bureau du Conseil privé (BCP)
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)
- Comité national de coordination sur le crime organisé (CNCCO)
- Association canadienne des chefs de police (ACCP)
- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP)

Internationales

- Unités du renseignement financier (URF) étrangères
- Groupe Egmont des unités du renseignement financier
- Groupe d'action financière (GAFI)
- Autres organismes internationaux, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC) et le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment d'argent (GAP)
- Autres organismes et partenaires étrangers

Table des matières

MESSAGE DE LA DIRECTRICE 1

CE QUE NOUS FAISONS 2

Mandat de CANAFE 2

Priorités stratégiques 2

Protection des renseignements personnels des Canadiens 5

CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI 6

Renseignement financier tactique 6

Du renseignement pertinent pour les enquêteurs 7

Exemple d'un cas 12

Renseignement financier stratégique 15

Coordination des politiques et collaboration intergouvernementale 16

Assurer l'observation de la *Loi* 17

Principales caractéristiques de notre programme de conformité 19

Approche axée sur les risques 21

Application de la conformité 21

Promotion de la conformité 22

Notre contribution à l'échelle mondiale 24

Initiatives bilatérales 24

Initiatives multilatérales 25

Efficacité d'ensemble 26

Ressources humaines 26

Gestion et technologie de l'information 27

Sécurité 28

Gestion des ressources 28

Points saillants du budget de 2011-2012 28

CONCLUSION 29

GLOSSAIRE 30

Message de la directrice

À titre de directrice par intérim de CANAFE depuis mars 2012, j'ai le plaisir de présenter le rapport de nos activités de 2011 à 2012. Il s'agissait de la dernière année du mandat de notre ancienne directrice, Jeanne Flemming, et CANAFE a réalisé d'importants progrès au cours de cette période. Le présent rapport confirme notre engagement permanent à l'égard du renseignement financier.

Depuis sa création voilà 12 ans, CANAFE est devenu une précieuse ressource pour les organismes d'application de la loi et les partenaires gouvernementaux du Canada et de l'étranger. Les raffinements apportés en 2011-2012 à nos processus de collecte et d'analyse ont augmenté l'utilité du renseignement de CANAFE pour les enquêtes. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Au cours de la dernière année, l'assistance fournie par CANAFE a été soulignée dans le cadre de plusieurs enquêtes policières ayant permis de porter des accusations au criminel et l'Association canadienne des chefs de police a publiquement félicité CANAFE en tant que source précieuse d'information pertinente et rapide. Nos renseignements stratégiques ont un vaste lectorat parmi les responsables gouvernementaux et les membres des communautés de la sécurité et du renseignement du Canada et du monde entier, et ils ont reçu des louanges pour leur analyse des tendances dans le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Nous continuons d'apporter des améliorations à notre programme de conformité. Nous avons augmenté le nombre d'examens effectués auprès des particuliers et des entreprises ayant des obligations juridiques aux termes de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* du Canada. La demande en matière d'information et d'orientation afin de respecter ces obligations juridiques s'est également accrue, ce qui nous a fait augmenter le niveau de soutien offert. En nous assurant que ces personnes et ces entreprises s'acquittent de leurs obligations juridiques, nous renforçons les défenses du Canada contre les activités financières illicites.

Le personnel de CANAFE est engagé à produire du renseignement financier de haute qualité et à assurer le respect de la loi. L'ensemble de CANAFE est motivé par un seul but : contribuer à protéger le système financier du Canada et à assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens. C'est exactement ce que nos efforts nous ont permis de réussir au cours de la dernière année.

Darlene Boileau
Directrice par intérim

Ce que nous faisons

CANAFE est un organisme distinct régi par la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) à qui il incombe de rendre des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Il collabore aussi avec les organisations gouvernementales assurant la sécurité des Canadiens, telles que le ministère de la Justice et Sécurité publique Canada.

Mandat de CANAFE

Notre mandat est de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes tout en assurant la protection des renseignements personnels que nous détenons. Nous nous acquittons de notre mandat en effectuant les activités suivantes :

- recueillir les déclarations d'opérations financières conformément à la *Loi* et aux règlements connexes, tout en assurant la protection des renseignements personnels que nous détenons;
- veiller à ce que les entités déclarantes respectent la *Loi* et ses règlements;
- produire des renseignements financiers pertinents aux enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada;
- recueillir des renseignements auprès de diverses sources d'information et les analyser afin d'obtenir un aperçu des tendances et des comportements en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes;
- tenir un registre des entreprises de services monétaires au Canada;
- accroître le degré de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

Priorités stratégiques

Voici quelles étaient les priorités stratégiques de CANAFE pour la période de 2009 à 2012 :

1. harmoniser plus étroitement nos produits de renseignements financiers selon les besoins de nos partenaires et déceler les tendances émergentes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes;
2. explorer les possibilités législatives et en matière de politique pour renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes;
3. améliorer notre programme de conformité axé sur les risques et mener à bien la mise en œuvre des nouvelles exigences législatives;

4. faire preuve d'innovation quant à l'approche adoptée dans le cadre de nos processus opérationnels afin de maximiser notre efficience et notre efficacité;
5. promouvoir l'excellence au sein de notre effectif et renforcer notre cadre de gestion et de ressources humaines;
6. renforcer la collaboration au sein de l'organisation et avec nos partenaires et les intervenants.

CANAFE est l'unité du renseignement financier (URF) du Canada; il y a plus de 130 URF dans le monde. Nous recueillons et analysons les renseignements afin de produire du renseignement financier qui aide les services de police et les organismes de sécurité dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada. Nous assurons aussi le respect de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) par les entités déclarantes, qui sont les particuliers et les entreprises du Canada ayant des obligations juridiques aux termes de la *Loi*. Veiller à ce que ces particuliers et entreprises s'acquittent de leurs obligations est un moyen de dissuasion contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. De plus, les déclarations d'opérations financières qu'ils produisent alimentent notre activité d'analyse tactique et stratégique.

Alors que le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes impliquent tous deux des transferts plus ou moins dissimulés de fonds autour du monde, chacune de ces activités est en quelque sorte un reflet de l'autre. Le blanchiment d'argent débute avec des fonds, souvent de fortes sommes, acquis au moyen d'activités criminelles telles que la fraude, la corruption et le trafic de drogues. Le blanchiment de ces fonds demande de les transférer le plus loin possible du lieu et du contexte du crime. D'ordinaire, ils passent entre de nombreuses mains, transitent par maintes institutions et suivent plusieurs processus jusqu'à ce que, enfin, leur origine criminelle ne soit plus décelable. Au contraire, le financement des activités terroristes provient assez souvent de sources licites et est réuni petit à petit auprès de donateurs possiblement sans méfiance.

Que les fonds soient des produits recyclés de la criminalité ou visent à soutenir des activités terroristes, l'analyse effectuée par les unités du renseignement financier jette la lumière sur leur origine.

La *Loi* énonce un ensemble d'obligations auxquelles sont tenus les particuliers et les entreprises qui y sont assujettis. Les secteurs concernés sont les comptables, les notaires de la Colombie-Britannique, les casinos, les négociants en métaux précieux et pierres précieuses, les entités financières, les avocats[1], les assureurs-vie, les entreprises de services monétaires, le secteur de l'immobilier et les courtiers en valeurs mobilières. Aux termes de la *Loi*, les membres de ces secteurs doivent déclarer à CANAFE les opérations importantes en espèces et les télévirements internationaux de 10 000 $ ou plus. En outre, il leur faut déclarer les opérations financières effectuées ou tentées à l'égard desquelles il y a des motifs de soupçonner qu'elles sont liées au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes. Les casinos ont aussi l'obligation de déclarer les remboursements de 10 000 $ ou plus. Les déclarations de biens appartenant à un groupe terroriste envoyées à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) doivent aussi être communiquées à CANAFE. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) nous fournit aussi des renseignements sur les mouvements transfrontaliers de fonds et les saisies en espèces. Enfin, nous collaborons étroitement avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur des questions relatives à des infractions d'évasion fiscale.

[1] Les dispositions de la *Loi* s'appliquant aux avocats restent en vigueur mais sont inopérantes en vertu d'une décision judiciaire et d'injonctions connexes. La décision est en appel.

En décembre 2011, la GRC de Calgary a effectué des descentes dans 11 propriétés dans le cadre de l'enquête « Project Kwadrant ». La GRC a remercié CANAFE pour l'aide que son renseignement financier a apporté à l'enquête.

PHOTO : Agence QMI

En outre, CANAFE reçoit des renseignements fournis volontairement par des organismes d'application de la loi et de sécurité, souvent à la suite de leurs propres enquêtes. L'an dernier, ces groupes ont transmis à CANAFE 1 034 divulgations de renseignements transmis volontairement (DRTV). Nous effectuons des recherches dans nos données afin d'établir des liens avec l'information communiquée. S'il existe des motifs raisonnables de soupçonner que certains renseignements protégés seraient pertinents à une enquête ou à une poursuite relative à une infraction de blanchiment d'argent ou à une infraction de financement d'activités terroristes ou menaces à la sécurité du Canada, nous sommes tenus par la *Loi* d'effectuer une communication tactique à l'organisme concerné. En 2011-2012, CANAFE a produit 796 de ces communications. Ces communications peuvent contenir des renseignements sur des centaines ou même des milliers d'opérations financières. Elles peuvent aussi contenir d'autres renseignements pertinents à une enquête en lien avec une possible infraction de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes, notamment des précisions sur des particuliers ou des entreprises. Grâce à ces communications, CANAFE peut mettre à jour des liens financiers entre des particuliers et des entreprises qui pourraient ne pas être visibles autrement.

Nos communications sont de plus en plus estimées par les organismes d'application de la loi et de sécurité. Remonter la piste de l'argent permet de mettre à jour les produits présumés de la criminalité obtenus par la fraude, le trafic de drogues et la traite de personnes, qui sont toutes des infractions prélevant un prix énorme sur la société et les individus. CANAFE ne mène cependant pas les enquêtes et ne porte pas d'accusations. Ces activités incombent aux organismes d'application de la loi et aux procureurs.

Au pays, CANAFE peut communiquer du renseignement tactique à la GRC, aux services de police provinciaux et municipaux, au SCRS, au Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), à l'ARC et à l'ASFC lorsque les seuils légaux établis sont atteints. Nous possédons aussi, sur le plan international, des protocoles d'entente (PE) avec plusieurs URF de l'étranger, qui nous autorisent à leur communiquer notre renseignement tactique.

Nous analysons aussi les données que reçoit CANAFE pour dégager des tendances possibles et des typologies que nous pouvons utiliser stratégiquement. Nos produits de renseignement stratégique, que nous diffusons au Canada et dans le monde, offrent des indications cruciales sur les comportements en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Ces produits éclairent nos partenaires non seulement sur les tendances du moment dans ces domaines, mais aussi sur des facteurs pouvant devenir préoccupants dans l'avenir. Par conséquent, notre renseignement stratégique joue un rôle important pour renforcer les programmes de lutte du Canada et de l'étranger contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Le programme de conformité de CANAFE est chargé d'assurer le respect de la partie I de la *Loi* et de ses règlements. Notre programme de conformité adopte une approche axée sur le risque qui combine des activités de soutien et d'application de la loi afin de veiller à ce que les particuliers et les entreprises s'acquittent de leurs obligations légales.

Protection des renseignements personnels des Canadiens

Dans le cadre du respect du mandat de CANAFE, des millions de déclarations financières canadiennes passent entre nos mains. Nous protégeons tous les renseignements qui nous sont confiés par un contrôle de l'accès ainsi qu'en limitant leur utilisation aux fins pour lesquelles ils ont été reçus ou recueillis. Les principes de la protection des renseignements personnels sont énoncés dans la législation s'appliquant, la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*), et mis en œuvre par nos propres politiques opérationnelles et mesures de sécurité.

Les mesures de sécurité et de protection de la vie privée de CANAFE s'appliquent à tous les aspects de notre travail, y compris la manière dont l'information est reçue, utilisée, conservée, consultée et partagée. Par exemple, il faut atteindre certains seuils légaux avant de pouvoir communiquer des renseignements. Même alors, nous ne pouvons en divulguer qu'une partie, et seulement à des organismes précis d'application de la loi et de sécurité. Aucun nouveau système ou programme n'est mis en œuvre avant que les risques possibles pour la confidentialité ne soient traités. Les locaux de CANAFE à Ottawa, Montréal, Toronto et Vancouver sont munis d'un programme de sécurité intégré empêchant l'accès non autorisé. Notre fonds de renseignements est aussi protégé par un système de sécurité à niveaux multiples.

CANAFE dispose d'un cadre complet et d'un chef de la protection des renseignements afin d'améliorer la gestion des renseignements personnels. Le Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) du Canada, avec lequel nous collaborons étroitement, examine tous les deux ans les mesures de protection des renseignements de CANAFE, conformément à l'exigence prescrite par la *Loi*.

Les employés ont accès aux renseignements personnels uniquement en fonction du principe du besoin de connaître. Ils possèdent tous une cote de sécurité élevée et reçoivent une formation sur leurs responsabilités relatives à la protection des renseignements personnels. La divulgation inappropriée de tels renseignements par un membre du personnel peut entraîner une amende pouvant atteindre 500 000 $ et/ou une pénalité allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.

Ce que nous avons accompli

Renseignement financier tactique

Les crimes relatifs au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes font des victimes, engendrent de la violence et sont dommageables pour la société. CANAFE facilite des enquêtes qui sont importantes.

CANAFE facilite les enquêtes criminelles en transmettant aux organismes d'application de la loi du renseignement financier tactique qui fournit des précisions tirées des opérations financières. Celles-ci peuvent aussi comprendre les noms des particuliers et des entreprises impliquées. Le renseignement tactique est un produit unique qui jette la lumière sur le mouvement des fonds. Le secteur de l'application de la loi estime de plus en plus cette contribution, qui fournit de l'information sur les cibles dans des cas précis et qui peut révéler des liens inconnus entre les réseaux criminels ainsi que des précisions sur les produits de leurs crimes.

Cette année, le renseignement financier tactique de CANAFE a servi à faciliter des enquêtes sur le blanchiment d'argent dans le contexte d'une plus grande diversité d'enquêtes criminelles, dans lesquelles l'origine des produits présumés d'activités criminelles était liée à des infractions relatives aux drogues, à la fraude, à l'évasion fiscale, aux douanes et à l'accise, à la corruption ainsi qu'au passage de clandestins et à la traite de personnes. Il est important de garder à l'esprit que ce genre de crimes fait des victimes, s'accompagne souvent de violence et cause des dommages réels à la société. Nous faciliterons des enquêtes qui comptent.

CATÉGORIES D'INFRACTIONS SOUS-JACENTES[2] LIÉES AUX COMMUNICATIONS DE CAS

CATÉGORIES D'INFRACTIONS SOUS-JACENTES	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Fraude	35 %	27 %	29 %	33 %	35 %
Drogues	28 %	31 %	34 %	26 %	27 %
Inconnue[3]	16 %	18 %	13 %	14 %	11 %
Évasion fiscale	4 %	13 %	6 %	5 %	9 %
Douanes/Accise[4]	8 %	4 %	3 %	5 %	5 %
Corruption	0 %	4 %	3 %	5 %	5 %
Passage de clandestins/Traite de personnes	0,5 %	2 %	2 %	4 %	3 %
Vol	2 %	4 %	4 %	3 %	6 %
Jeu illicite	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %

[2] « Infraction sous-jacente » signifie toute infraction présumée ayant pour résultat des produits pouvant faire l'objet d'une enquête sur le blanchiment d'argent.

[3] Cette catégorie regroupe les cas dans lesquels l'infraction sous-jacente présumée était inconnue ou non identifiée.

[4] La catégorie des douanes et de l'accise comprend le trafic/la contrebande de cigarettes et les importations/exportations illégales présumées.

La GRC reçoit le plus grand nombre de communications de cas de renseignements financiers de CANAFE. Un examen des cas majeurs de l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité de la GRC survenus au cours des années civiles 2010 et 2011 démontre que CANAFE a aidé à des enquêtes qui ont donné lieu à 71 accusations et 37 condamnations. Ces résultats comprennent 10 accusations de blanchiment d'argent (4 condamnations), 20 accusations de recyclage des produits de la criminalité (8 condamnations), 9 accusations et condamnations de crime organisé, et diverses autres accusations et condamnations d'infractions sous-jacentes (p. ex. des infractions liées aux stupéfiants et à la fraude).

Du renseignement pertinent pour les enquêteurs

Le travail de CANAFE ne se fait pas dans l'isolement. Les enquêteurs considèrent le renseignement que nous produisons comme de plus en plus précieux et pertinent pour leurs enquêtes. Cette année, nous avons négocié l'accès à des bases de données qui amélioreront notre capacité de production de renseignement tactique. Nous avons participé aux travaux d'importants comités de l'Association canadienne des chefs de police, tels que le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale (CTSN) et le Comité sur le crime organisé ainsi que de plusieurs bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels (SCRC).

Les graphiques suivants illustrent la tendance du nombre global de communications effectuées par CANAFE au cours des dernières années, ainsi que les catégories de ces communications : blanchiment d'argent, financement d'activités terroristes ou menaces à la sécurité du Canada.

COMMUNICATIONS DE CAS DE CANAFE DE 2007-2008 À 2011-2012

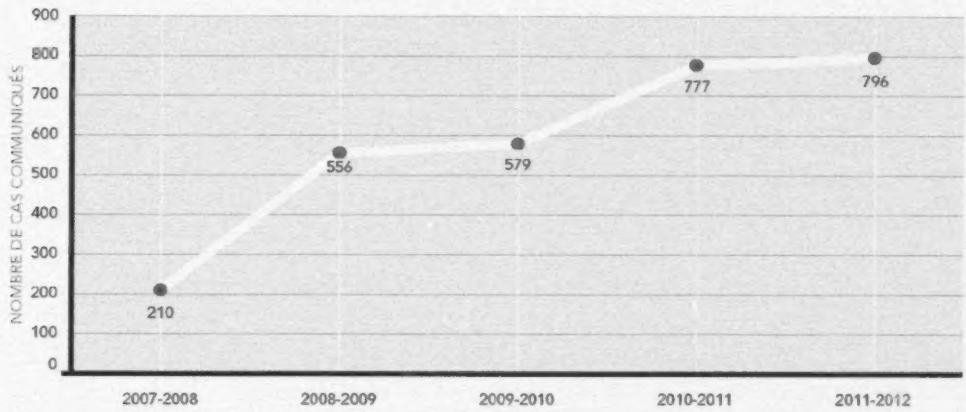

COMMUNICATIONS DE CAS PAR CATÉGORIE DE 2007-2008 À 2011-2012

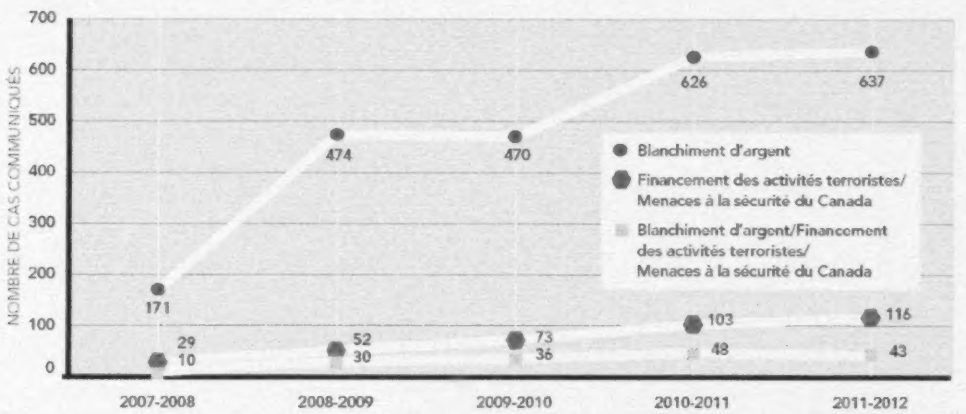

Contenu d'une communication de cas de CANAFE

PERSONNE CONCERNÉE

- le nom (y compris le pseudonyme), la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse de courriel
- la citoyenneté, le numéro de passeport, de fiche relative au droit d'établissement ou de carte de résident permanent
- les détails dignes d'intérêt du casier judiciaire et toute accusation portée contre la personne/l'entité concernée ou une personne agissant en son nom
- les relations entre les personnes/les entités que l'on soupçonne, selon des motifs raisonnables, d'être impliquées
- l'intérêt financier d'une personne dans une entité au nom de laquelle des opérations douteuses ont été effectuées ou tentées
- le nom de la personne soupçonnée, selon des motifs raisonnables, de diriger l'opération, l'opération tentée, l'importation ou l'exportation
- le nom et l'adresse de toute personne au nom de laquelle l'opération ou la tentative d'opération est menée ou au nom de laquelle l'importation ou l'exportation est effectuée

ENTITÉ CONCERNÉE

- le nom et le numéro de l'entreprise, la date d'incorporation et la compétence, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse de courriel
- le nom, l'adresse, l'adresse de courriel et le numéro de téléphone de chaque partenaire, directeur ou agent d'une entité soupçonnée d'être impliquée
- le nom de toute personne ou entité agissant en son nom
- l'adresse et le numéro de téléphone du principal lieu d'affaires
- les détails dignes d'intérêt du casier judiciaire et toute accusation portée contre l'entité concernée ou une personne/une entité agissant en son nom
- les relations entre les personnes/les entités que l'on soupçonne, selon des motifs raisonnables, d'être impliquées
- l'intérêt financier d'une entité au nom de laquelle des opérations douteuses ont été effectuées ou tentées
- le nom de l'entité soupçonnée, selon des motifs raisonnables, de diriger l'opération, l'opération tentée, l'importation ou l'exportation
- le nom et l'adresse de toute entité au nom de laquelle l'opération ou la tentative d'opération est menée ou au nom de laquelle l'importation ou l'exportation est effectuée

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE/L'OPÉRATION

- le numéro de domiciliation et le numéro de compte, le type d'opération ou de tentative d'opération, la date et l'heure de l'opération ou de la tentative
- la valeur de l'opération ou de la tentative d'opération ou des fonds faisant l'objet de l'opération ou de la tentative
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu d'affaires où l'opération ou la tentative d'opération a eu lieu
- le type de compte et le numéro de l'opération
- le nom complet de chaque titulaire du compte et les noms des parties impliquées dans l'opération
- le nom et l'adresse de toutes les personnes autorisées à agir relativement au compte

DÉCLARATIONS

- le nombre et les catégories de déclarations sur lesquelles la communication se fonde
- le nombre et les catégories de personnes ou d'entités ayant effectué ces déclarations

IMPORTATION OU EXPORTATION

- l'adresse du bureau des douanes où l'importation ou l'exportation a eu lieu
- la date à laquelle l'importation ou l'exportation a eu lieu
- le montant et la devise ou le type d'instrument monétaire concerné

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- les motifs pertinents pour lesquels une personne ou une entité a transmis une déclaration d'opération douteuse ou de tentatice d'opération douteuse
- les indicateurs d'une infraction relative au blanchiment d'argent ou au financement d'activités terroristes associés aux opérations, aux tentatives d'opérations, à l'importation ou à l'exportation

Alors que les services de police – fédéraux, provinciaux et municipaux – sont de loin les principaux bénéficiaires de nos communications, un nombre important de celles-ci sont transmises à d'autres partenaires et organismes d'application de la loi canadiens et étrangers importants. Le tableau ci-après illustre les communications transmises au cours des trois dernières années à la GRC et aux autres services de police ainsi qu'au SCRC, à l'ASFC, à l'ARC et aux URF étrangères.[5] Le fait que nous transmettions nos communications à un éventail d'organismes policiers, d'application de la loi et de sécurité nationale traduit les larges applications de notre renseignement financier tactique.

[5] Il est important de souligner que l'ARC et l'ASFC ne reçoivent de communications de CANAFE que lorsque le seuil de divulgation à la police est atteint.

En mai 2012, la Sûreté du Québec a souligné la contribution de CANAFE à l'Opération Marteau au cours de la dernière année. L'Opération Marteau était une enquête sur la corruption dans l'industrie de la construction. Sur cette photo, Gilles Martin, directeur des opérations de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), l'inspecteur-chef François Roux, directeur des renseignements et des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec et l'inspecteur Denis Morin, responsable du Service des enquêtes sur la corruption, tiennent une conférence de presse le 17 mai 2012 afin d'annoncer des accusations criminelles résultant de l'enquête.

PHOTO : Paccphoto

BÉNÉFICIAIRES DES COMMUNICATIONS DE CANAFE

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
ASFC	42	82	89
ARC	125	136	136
SCRC	78	120	107
URF	128	149	146
Police municipale	136	143	153
Police provinciale	119	162	167
GRC	617	883	914

Au cours des trois dernières années, une des priorités stratégiques de CANAFE a été de mieux harmoniser ses produits selon les besoins des bénéficiaires de nos communications ainsi que de les aider dans leurs cas les plus importants. Au fil du temps, le renseignement de CANAFE a fait l'objet d'une demande accrue alors que les organismes d'application de la loi reconnaissaient sa valeur pour leurs enquêtes. Notre production a augmenté en réponse à cette augmentation de la demande.

Nos communications de cas ont reçu une rétroaction favorable des organismes d'application de la loi au pays. Les services de police continuent d'utiliser notre renseignement comme ressource dans leurs enquêtes prioritaires et cela nous permet de les aider dans les cas qui leur importent le plus.

L'Association canadienne des chefs de police a reconnu officiellement que le renseignement financier de CANAFE « devrait faire partie intégrante de toutes les enquêtes sur le crime organisé », ce qui a été un événement marquant de la dernière année. Cet appui illustre le rôle qu'a joué CANAFE dans ces types de cas au cours des dernières années. Il souligne aussi l'importance du renseignement financier dans certains types d'enquêtes complexes.

La valeur des communications de CANAFE : ce qu'en disent les bénéficiaires

- *À la suite du renseignement fourni, nous avons été à même de recommander à Citoyenneté et Immigration Canada que notre sujet soit réputé inadmissible au Canada aux termes du paragraphe 37(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Nous avons également demandé d'examiner en profondeur les sujets qui sont résidents permanents s'ils demandent la citoyenneté.* [Traduction] – *ASFC*
- *CANAFE est tenu pour un partenaire clé et a fourni en permanence du renseignement financier précieux ayant contribué aux « enquêtes sur le financement d'activités terroristes ». CANAFE, par ses communications, a établi de nouveaux liens/de nouvelles connexions entre les entités et/ou les particuliers grâce à des opérations financières qui ont ouvert de nouvelles voies d'enquête. CANAFE a toujours répondu rapidement à nos DRTV.* [Traduction] – *Équipe de lutte contre le financement du terrorisme, Opérations criminelles relatives à la sécurité nationale, Quartier général de la GRC, Ottawa.*
- *Tous les éléments sont très utiles. CANAFE nous a fourni des renseignements à point nommé. L'information nous a aidé à identifier les institutions financières et les comptes bancaires utilisés par les sujets. Ces renseignements nous serviront à demander des autorisations judiciaires. – SDPC, Division C, GRC*

Une divulgation de renseignements transmis volontairement (DVTR) est un dossier d'information communiqué volontairement à CANAFE par un partenaire d'application de la loi, un partenaire du renseignement ou un membre du public. La DVTR est souvent le point de départ de l'analyse de CANAFE et est importante pour notre travail.

NOMBRE DE DIVULGATIONS DE RENSEIGNEMENTS TRANSMIS VOLONTAIREMENT REÇUES DE 2007-2008 À 2011-2012

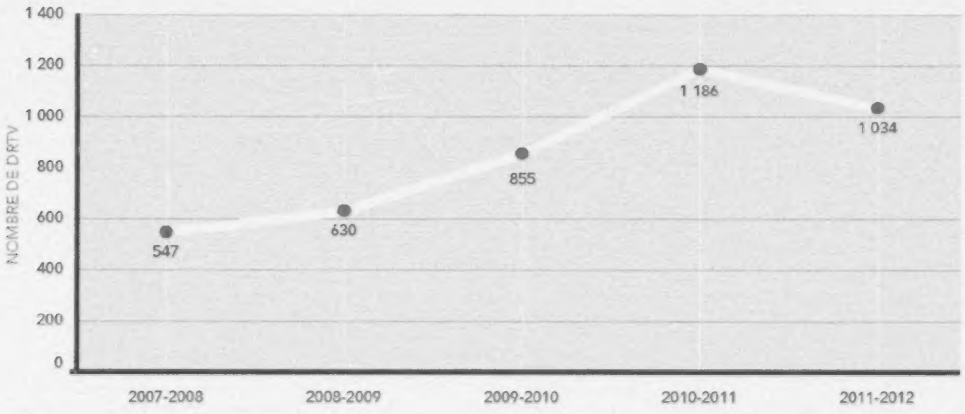

CANAFE reçoit régulièrement des demandes de renseignements d'unités du renseignement financier (URF) étrangères. Depuis 2007, CANAFE a enregistré une augmentation générale du nombre de demandes de renseignements reçues d'URF étrangères. De même, le nombre de demandes de renseignements que nous faisons à l'interne a aussi augmenté dans l'ensemble.

RELATIONS DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE DE 2007-2008 À 2011-2012

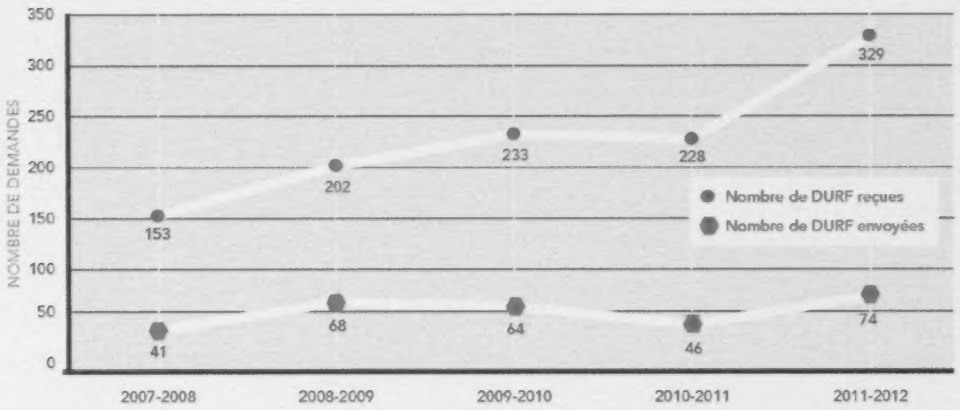

Exemple d'un cas

PUMPED INC. – UNE AFFAIRE DE FAMILLE

L'exemple de cas ci-après illustre le réseau complexe et vaste de personnes et d'opérations qui caractérisent beaucoup d'opérations de blanchiment d'argent.

Un service de police canadien a transmis volontairement des renseignements à CANAFE en vue d'augmenter sa connaissance d'un réseau criminel dirigé par M. Green qui est soupçonné de manipulation du marché et de blanchir les produits de cette activité criminelle.

Gonfler artificiellement le cours des actions pour les vendre à profit constitue une forme de fraude boursière. Cela demande de hausser artificiellement la valeur des actions détenues en effectuant des déclarations fausses et trompeuses, puis de vendre à un prix plus élevé les actions achetées à bas prix. Une fois que les instigateurs du stratagème se sont débarrassés de leurs actions surévaluées, le prix chute et les investisseurs perdent leur argent. Par le passé, les fraudeurs devaient effectuer de la sollicitation à froid pour atteindre leurs cibles, mais Internet leur offre maintenant une façon moins coûteuse et plus rapide de joindre un grand nombre d'investisseurs potentiels. Ils se servent fréquemment de ce stratagème avec les actions de petites entreprises à faible activité boursière, appelées « actions à quelques sous », qui sont d'ordinaire négociés dans les marchés hors cote ou les « pink sheets », plutôt que dans les marchés tels que le TSX, la Bourse de New York ou NASDAQ. Cela tient au fait qu'il est plus facile de manipuler une action lorsque l'information de source indépendante sur l'entreprise est inexistante ou presque.

M. Green était présumé avoir gonflé le prix des actions de PUMPED INC., une entreprise de technologie verte dont on croit qu'il possédait une part considérable. On prétendait que la technologie phare de PUMPED INC., la technologie de la fusion froide, révolutionnerait le secteur de l'énergie. Le rapport annuel public indiquait que cette technologie avait été acquise de GREEN TECH INC. au coût de 100 000 $.

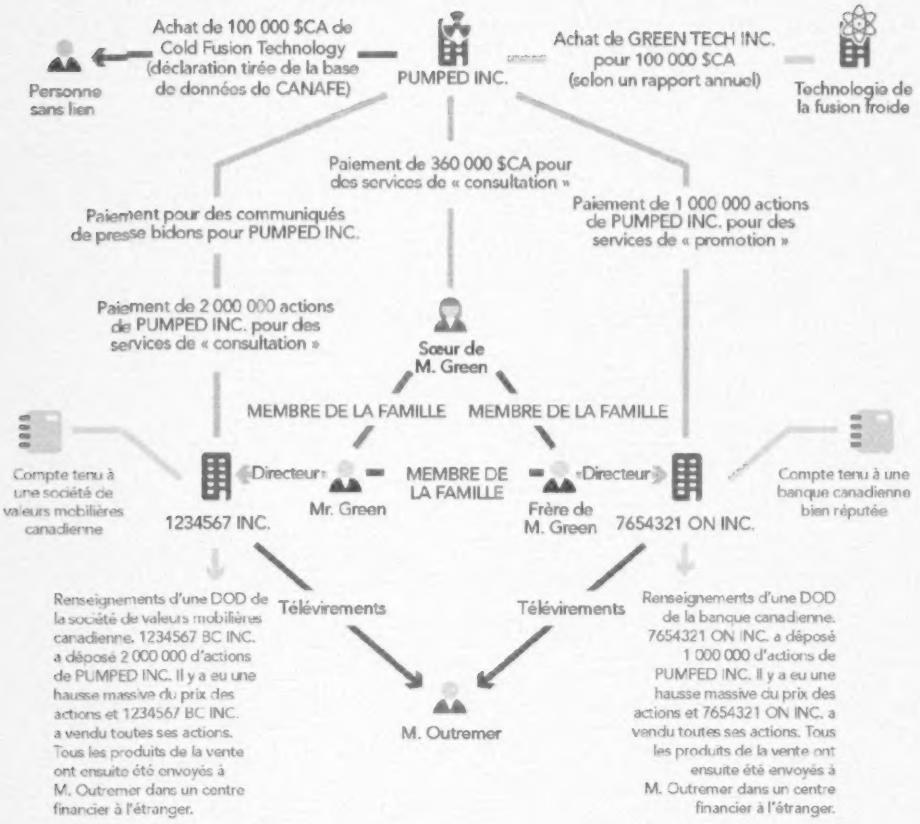

Sur réception de ces renseignements, CANAFE a pu établir à partir de sa propre base de données que la technologie de la fusion froide n'avait jamais en fait été achetée à GREEN TECH INC., mais que la somme de 100 000 $ avait été expédiée à une personne sans lien. Les recherches de CANAFE sur Internet ont permis de mettre au jour de nombreux communiqués de presse présentant PUMPED INC. comme le prochain géant milliardaire de l'énergie s'apprêtant à transformer tout le secteur de l'énergie et promettant un énorme rendement des sommes investies. Ces communiqués de presse indiquaient une possible fraude par gonflement artificiel du prix des actions et les divulgations publiques les accompagnants révélaient que deux sociétés à numéro, 1234567 BC INC. et 7654321 CN INC., étaient responsables de leur publication.

Des recherches dans le registre des sociétés ont indiqué que M. Green était le directeur de 1234567 BC INC. et que le frère de M. Green était le directeur de 7654321 ON INC. Les déclarations réglementaires de PUMPED INC. fournirent l'information que, en premier lieu, 1234567 BC INC. avait reçu 2 000 000 d'actions de PUMPED INC. en paiement pour des services d'expert-conseil, et que, en second lieu, 7654321 ON INC. avait reçu 1 000 000 d'actions de PUMPED INC. en paiement pour des services de promotion. Ces actions constituent les produits dérivés de l'utilisation des sociétés à numéro en tant qu'instruments pour commettre une fraude. Les déclarations réglementaires ont aussi révélé que l'entreprise a payé à la sœur de M. Green 20 000 $ par mois pendant 18 mois pour des services de consultation non précisés et que ces montants ont été versés dans son compte bancaire à l'étranger.

À partir de sa propre base de données, CANAFE a constaté que la société 1234567 BC INC. de M. Green possédait un compte auprès d'une société canadienne de valeurs mobilières, alors que la société 7654321 ON INC. du frère de M. Green possédait un compte dans une banque canadienne. Les actions reçues par ces sociétés pour leurs services ont été déposées dans ces comptes respectifs.

La société canadienne de valeurs mobilières et la banque canadienne avaient toutes deux transmis à CANAFE des déclarations d'opérations douteuses à propos des activités menées dans ces comptes. Dans les deux cas, on faisait état de la grande quantité d'actions ayant été déposées et on indiquait que, sans raison apparente, la valeur des actions avait rapidement augmenté. Les actions avaient ensuite été vendues et le produit envoyé à un centre financier à l'étranger. Les déclarations de télévirement comprises dans la base de données de CANAFE indiquaient que ce produit avait été expédié à un M. Outremer, après quoi le prix des actions de PUMPED INC. avait chuté de manière prononcée.

CANAFE a communiqué ces renseignements importants au service de police menant l'enquête mais, bien que l'information ait ouvert plusieurs voies d'enquête, la piste de l'argent s'est refroidit une fois le centre financier à l'étranger atteint. CANAFE demanda alors la permission au service de police d'effectuer une demande de renseignements auprès de l'URF du pays où se trouvait le centre financier.

Une fois cette permission obtenue, CANAFE fit une demande de renseignements auprès de l'URF étrangère et, quelques semaines après, reçut une réponse précisant en détail les activités de M. Outremer. Après avoir reçu l'argent, M. Outremer avait transmis un télévirement à l'Offshore Company, qui était cliente de la même banque que M. Outremer. L'Offshore Company a ensuite réexpédié l'argent par télévirement au Canada, à la société 9999999 NB INC., dont le directeur s'est avéré être nul autre que M. Green. Ce processus est un exemple de l'étape du blanchiment d'argent appelée dispersion, au cours de laquelle les auteurs tentent de dissimuler l'origine illicite des fonds.

CANAFE a trouvé dans sa base de données des déclarations d'opérations douteuses indiquant que, à la réception des fonds expédiés par l'entreprise à l'étranger, le directeur de 9999999 NB INC. (M. Green) se rendait à une banque canadienne et retirait les fonds au moyen d'une traite bancaire. Il pouvait ensuite déposer la traite bancaire où il le voulait et intégrer pleinement les fonds au système financier canadien.

CANAFE a résumé ces renseignements supplémentaires clés et effectué une seconde communication au service de police menant l'enquête.

Renseignement financier stratégique

Les renseignements stratégiques de CANAFE mettent à jour les nouvelles tendances et les nouveaux comportements en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes et fournissent à nos partenaires nationaux et internationaux une information précieuse dans la lutte contre ces crimes.

Les produits d'analyse stratégique de CANAFE continuent d'être une précieuse ressource pour l'élaboration des politiques gouvernementales et le raffinement des stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Nous passons au peigne fin notre fonds de données et les autres renseignements à notre disposition pour déceler les caractéristiques, les tendances et les comportements présents et futurs dans le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Nous communiquons ensuite ces renseignements à nos partenaires au pays et à l'étranger sous forme d'évaluations, de documents de fonds et d'autres produits.

Nos produits de renseignement stratégique ont pris plusieurs formes et ont rejoint divers publics en 2011-2012. *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes*, notre étude trimestrielle des nouveaux articles parus sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, a été distribué à nos partenaires du gouvernement du Canada ainsi qu'à certains particuliers et entreprises transmettant des déclarations à CANAFE. Nous avons aussi publié un certain nombre de produits classifiés de renseignement financier, chacun d'eux offrant une analyse approfondie de cas et des déclarations associées à des pays et à des groupes criminels ou terroristes d'intérêt pour la collectivité canadienne du renseignement et de la sécurité. Nous avons participé à une série de documents de la collectivité du renseignement et de la sécurité destinés à de hauts fonctionnaires gouvernementaux, et à l'élaboration de la Stratégie antiterroriste du Canada, qui a été publiée en février 2012. Ces produits procurent à nos partenaires des renseignements cruciaux sur la situation actuelle du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada et dans le monde, les équipant mieux dans leurs efforts de lutte et de prévention.

Les Rapports sur les typologies et les tendances de CANAFE offrent un regard utile sur les plus récentes tendances dans le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2011-2012, CANAFE a produit trois de ces rapports. Nos rapports sur les tendances en matière de déclarations d'opérations douteuses (publiés en mai et en octobre 2011) reposent sur des techniques sophistiquées d'exploration de texte afin d'analyser le contenu des déclarations d'opérations douteuses (DOD), ce qui nous a permis de déceler les plus récentes tendances en matière d'opérations douteuses. Ces rapports ont pour but d'aider à la formation des entités déclarantes et à leur évaluation des risques. Ils offrent aussi au grand public de l'information sur la manière dont les opérations douteuses sont surveillées et déclarées.

Notre plus récent Rapport sur les typologies et les tendances porte sur les tendances en matière de communications de cas par CANAFE entre 2007 et 2011. Le rapport examine 2 122 communications de cas et relève les méthodes actuelles et émergentes utilisées pour le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, information précieuse pour l'application de la loi et la collectivité élargie du renseignement et de la sécurité.

Sur le plan international, CANAFE continue d'être un chef de file de la contribution aux programmes et politiques de financement de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Au cours de la dernière année, nous avons participé activement, en collaboration avec le Groupe d'action financière (GAFI), le Groupe Asie-Pacifique (GAP) sur le blanchiment d'argent et le Groupe Egmont, à des projets internationaux sur les typologies du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. Par exemple, dans le cadre de la réunion conjointe des experts sur les typologies du GAFI/du GAP, qui s'est tenue en Corée du Sud en décembre 2011, CANAFE a fait un exposé sur les activités de blanchiment d'argent associées au commerce illicite du tabac. En partageant notre expertise du renseignement avec des organismes internationaux, CANAFE contribue à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes bien au-delà des frontières du Canada.

La valeur du renseignement stratégique de CANAFE : ce qu'en disent les bénéficiaires

- *C'est toujours avec plaisir que je reçois vos déclarations, qui sont concises et bien documentées. La [déclaration] est très bien articulée et utile pour mes travaux de recherche et de politique stratégique.* – Sûreté du Québec
- *La déclaration constitue un travail très impressionnant.* [Traduction] – SCRS
- *La déclaration était très approfondie, informative et pertinente pour [un de nos bureaux]. Ce genre de renseignement criminel n'est pas seulement recherché par les membres du [bureau], mais nécessaire pour comprendre la dimension plus générale du terrorisme et l'incidence qu'elle a sur les groupes, les cellules ou les particuliers isolés au Canada, ou sur les intérêts canadiens à l'étranger.* [Traduction] – GRC

Coordination des politiques et collaboration intergouvernementale

Nos travaux stratégiques dépassent le renseignement que nous produisons dans le domaine de la politique stratégique et des affaires publiques. Nous partageons notre expertise avec nos partenaires gouvernementaux et offrons notre expérience et nos points de vue pour façonner les politiques et trouver des solutions.

CANAFE participe aux discussions interministérielles et intergouvernementales relatives à la sécurité publique et à la sûreté nationale et nous établissons des liens étroits avec nos partenaires afin de nous assurer d'être entendus dans le cadre des initiatives législatives et autres initiatives.

En décembre 2011, le ministère des Finances a publié un document de consultation intitulé *Renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Nous avons collaboré avec le ministère des Finances et d'autres partenaires avant la publication du document et fourni le point de vue particulier de CANAFE sur le respect de la conformité et la production du renseignement financier. Pendant le processus d'examen parlementaire, CANAFE entretiendra ces précieux partenariats en consultant les intervenants et en partageant son expertise sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Au cours de l'année, nous avons collaboré avec Finances Canada afin de cerner des améliorations possibles à apporter la législation. Nous avons aussi participé à l'examen législatif de la *Loi* et témoigné à deux reprises devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi apporté des améliorations à la manière dont nous mesurons notre rendement et nos résultats. Nous avons dressé un cadre de mesure du rendement, établi des résultats stratégiques et mis sur pied une architecture des activités de programme (AAP) plus robustes, ce qui nous permettra d'accroître notre capacité de communiquer les résultats de CANAFE au gouvernement, aux intervenants et au public.

CANAFE a continué de participer aux initiatives fédérales, telles que la création du Plan d'action national contre la traite de personnes, l'élaboration de la Stratégie antiterroriste du Canada et la mise en œuvre des engagements pris à la suite des recommandations découlant de l'enquête sur l'attentat contre le vol d'Air India.

Enfin, nous mobilisons nos intervenants au moyen de diverses voies de communication. Cela comprend non seulement des ateliers et des réunions en personne, mais aussi de l'information que nous fournissons publiquement via Internet et des publications imprimées, y compris des bulletins d'interprétation de la *Loi*, des feuillets de documentation sur les obligations légales et nos publications destinées à des secteurs spécifiques et au grand public.

Assurer l'observation de la *Loi*

Sans une stricte observation de la *Loi*, le programme de lutte du Canada contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes serait gravement compromis. Notre programme de conformité contribue à assurer l'intégrité du système financier du Canada.

Sans déclarations d'opérations financières de qualité supérieure, nous serions incapables d'effectuer nos travaux d'analyse et de produire le renseignement tactique et stratégique que nous communiquons à nos partenaires. Il est donc essentiel que les déclarations que nous recevons des particuliers et des entités soient complètes, opportunes et de grande qualité afin que les renseignements prescrits par la *Loi* concernant les particuliers et leurs opérations financières soient disponibles pour faciliter les enquêtes des organismes d'application de la loi et de sécurité.

Les personnes responsables de la production des déclarations, de la tenue des documents, de la vérification de l'identification des clients et des autres obligations constituent la première ligne de défense dans les efforts nationaux et internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. De ses bureaux dans la région de la capitale nationale, de Montréal, de Toronto et de Vancouver, CANAFE collabore avec des intervenants clés et avec les entités déclarantes pour s'assurer que toutes les obligations sont respectées selon les normes les plus élevées possibles.

L'amélioration du respect de ces obligations a aussi un fort effet dissuasif sur les personnes désireuses de blanchir de l'argent ou de réunir des fonds pour des activités terroristes, puisqu'il devient plus difficile pour elles de mener leurs activités illicites sans se faire remarquer.

Cette année, CANAFE a reçu 18 528 922 déclarations d'opérations financières. Les tableaux ci-après indiquent le volume de déclarations dans chaque catégorie.

DÉCLARATIONS D'OPÉRATIONS IMPORTANTES EN ESPÈCES (CINQ DERNIÈRES ANNÉES)

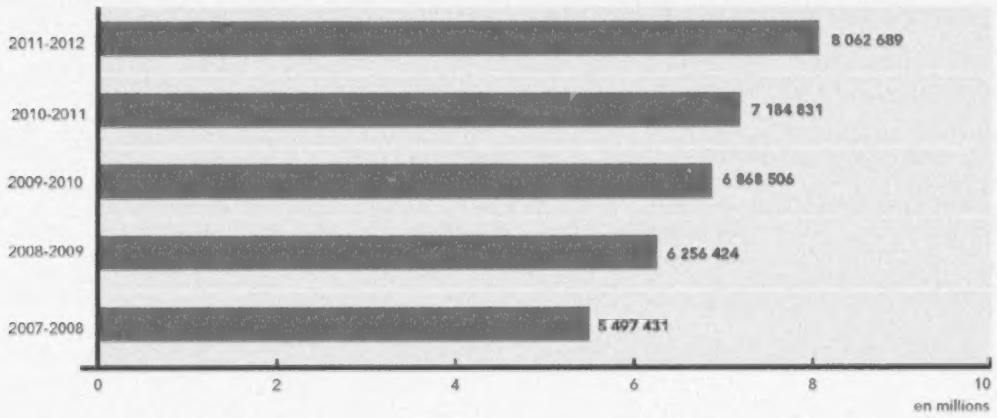

DÉCLARATIONS DE TÉLÉVIREMENTS (CINQ DERNIÈRES ANNÉES)

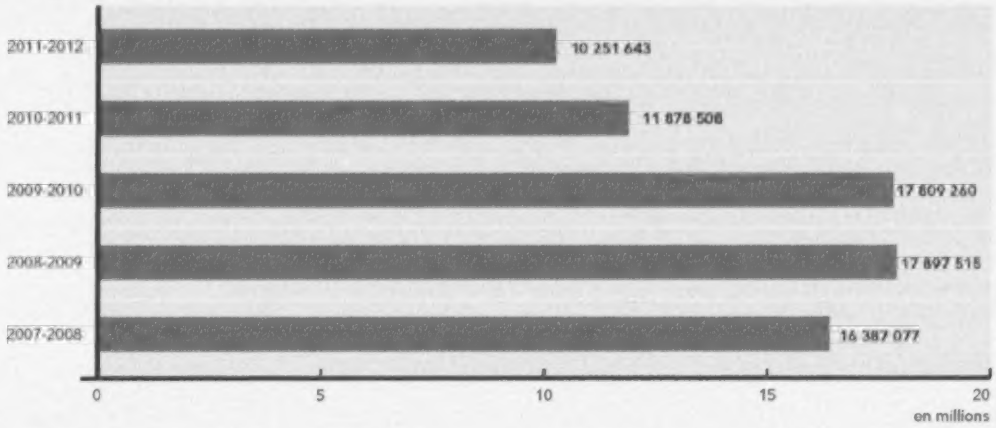

DÉCLARATIONS D'OPÉRATIONS DOUTEUSES (CINQ DERNIÈRES ANNÉES)

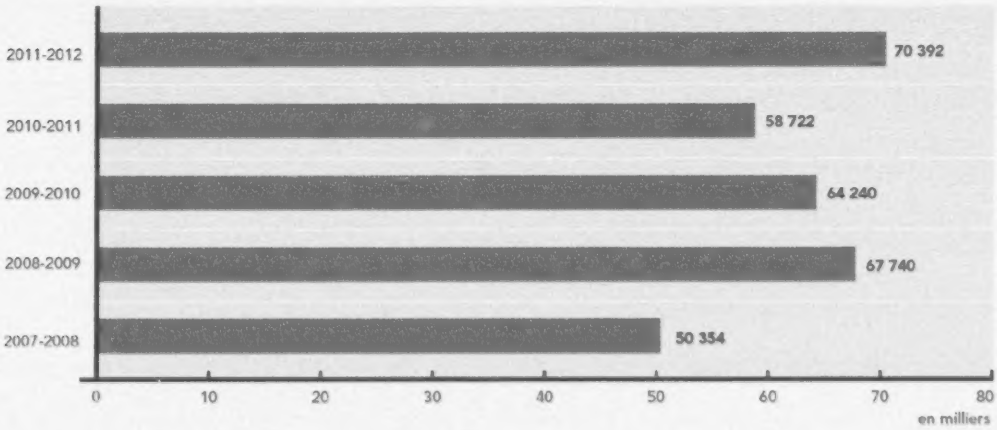

DÉCLARATIONS SUR LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS D'ESPÈCES ET D'EFFETS/ DÉCLARATIONS DE SAISIE DES DOUANES (CINQ DERNIÈRES ANNÉES)

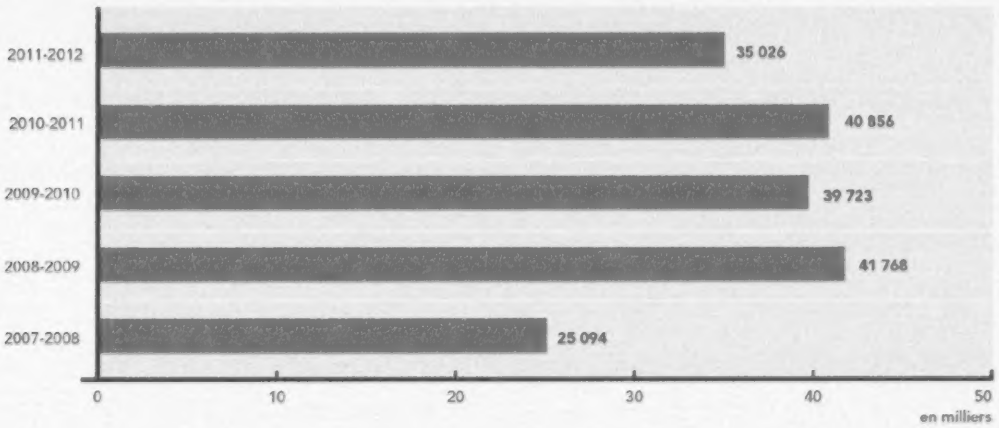

DÉCLARATIONS DE DÉBOURSEMENTS DE CASINO (TROIS DERNIÈRES ANNÉES)

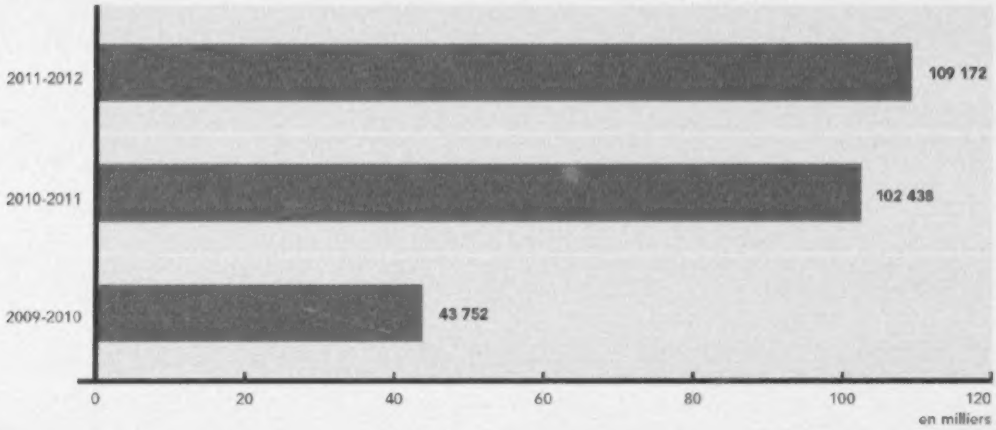

Tel que l'illustrent les tableaux qui précèdent, le volume de déclarations reçu par CANAFE peut varier d'une année à l'autre. Ces écarts peuvent être attribuables à plusieurs facteurs, notamment les tendances de l'économie, la sensibilisation aux obligations au sein des secteurs de déclaration, les préférences de la clientèle en matière d'instruments financiers et la part de marché des diverses entités déclarantes.

Principales caractéristiques de notre programme de conformité

Les activités du programme de conformité de CANAFE sont principalement les suivantes :

- assurance que toutes les entités déclarantes comprennent bien leurs obligations juridiques en vertu de la *Loi*;
- prestation d'un soutien technique pour faciliter la transmission de déclarations;
- établissement de liens avec les organismes de réglementation et les principales parties intéressées;
- contrôle de la qualité des données comprises dans les déclarations;
- évaluation de la conformité qui comprend divers types d'examens;
- mise à jour du registre des entreprises de services monétaires (ESM);
- adoption des mesures correctives nécessaires en cas de non-conformité, ce qui peut entraîner des sanctions civiles ou la communication de la non-conformité aux organismes d'application de la loi.

SECTEURS ASSUJETTIS PAR LA *LOI*

- Comptables
- Notaires de la Colombie-Britannique
- Casinos
- Négociants en métaux précieux et en pierres précieuses
- Entités financières
- Avocats
- Compagnies, courtiers et agents d'assurance-vie
- Entreprises de services monétaires
- Courtiers et agents immobiliers
- Courtiers en valeurs mobilières

OBLIGATIONS DES SECTEURS

- Vérification de l'identité des clients
- Tenue des documents
- Déclarations
- Détermination quant aux tiers
- Programme de conformité
- Inscription d'une entreprise de services monétaires auprès de CANAFE

Collectivement, ces six obligations regroupent plus de 180 obligations distinctes pour les particuliers et les entités assujetties à la *Loi*.

CONTENU DES DÉCLARATIONS

- Opérations douteuses associées soit au blanchiment d'argent, soit au financement d'activités terroristes, peu importe le montant des opérations, ainsi que les tentatives d'opérations douteuses
- Existence de biens appartenant à un groupe terroriste ou se trouvant sous son contrôle, ou renseignements à propos d'une opération ou d'une tentative d'opération concernant ces biens
- Télévirements internationaux de 10 000 $ ou plus
- Opérations en espèces de 10 000 $ ou plus
- Déboursements de 10 000 $ ou plus effectués par un casino

Approche axée sur les risques

Les particuliers et les entreprises assujettis à la *Loi* ne fonctionnent pas tous de la même manière. CANAFE adopte une approche axée sur les risques afin d'adapter ses activités de conformité et de gérer stratégiquement son programme de conformité.

Une approche axée sur les risques signifie que notre programme de conformité ajuste ses activités selon les particuliers et les entreprises qui ne sont pas conformes. Il est crucial pour le succès de cette approche d'élaborer des modes d'évaluation des risques. Ces modes intègrent tout d'abord le renseignement tactique et stratégique afin d'identifier les particuliers, les entreprises et les secteurs à haut risque, puis adaptent les évaluations de la conformité aux facteurs particuliers de risque. Cette approche favorise la compréhension de ce qui motive le respect de la conformité et aide à établir les mesures les plus appropriées pour atténuer des modes particuliers de non-conformité. Cela nous aide aussi à raffiner en permanence notre programme de conformité et améliore notre capacité d'assurer le respect de la *Loi* et de renforcer le programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes du Canada.

Application de la conformité

Des activités de conformité adaptées selon l'évaluation des risques sont menées dans tous les secteurs afin d'assurer la conformité générale et d'optimiser la couverture des secteurs. Bien que CANAFE ait recours à un ensemble d'activités d'évaluation de la conformité et d'application de la loi, les examens demeurent la principale méthode grâce à laquelle nous nous assurons que ceux qui sont assujettis à la *Loi* respectent leurs obligations. Ces examens sont menés soit sur les lieux de l'entité, soit dans nos bureaux lorsque l'entité déclarante nous fait parvenir ses dossiers. Si des cas de non-conformité sont décelés, nous prenons des mesures de conformité appropriées et proportionnelles.

En 2011-2012, nous avons effectué 56 % plus d'examens de la conformité qu'au cours de l'année précédente. Cette augmentation importante est en grande partie due aux ressources supplémentaires que nous avons reçues pour nous acquitter des engagements compris dans le budget de 2010 et pour mettre en œuvre une nouvelle stratégie de conformité axée sur les risques.

EXAMENS (CINQ DERNIÈRES ANNÉES)

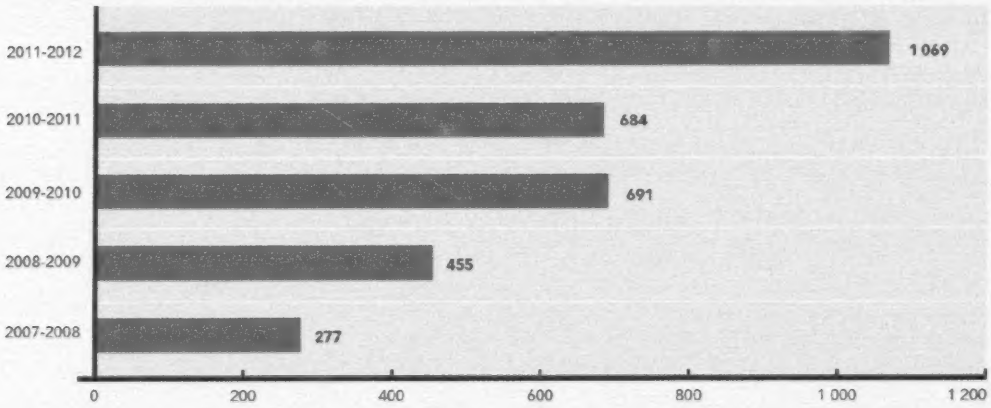

En outre, nous avons obtenu 6 026 rapports de contrôle de la conformité en 2011-2012 de plusieurs secteurs afin de nous permettre d'évaluer le respect des obligations du programme de conformité. Ces rapports, remplis par les particuliers et les entreprises et retournés à CANAFE, servent à obtenir un point de vue plus approfondi des activités et à examiner les dossiers relatifs aux obligations en matière de conformité.

CANAFE entretient aussi des partenariats étroits avec les organismes de réglementation nationaux, provinciaux et internationaux. Nous avons signé au total 19 protocoles d'entente (PE) avec ces organismes de réglementation. Le PE conclu avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), par exemple, permet à celui-ci de communiquer à CANAFE des renseignements sur la conformité des institutions financières fédérales (IFF) relativement à leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ces ententes ont considérablement augmenté l'efficience et réduit le fardeau administratif des particuliers et des entreprises ayant des obligations de déclaration.

Cette année, conformément à leurs obligations juridiques, 214 nouvelles entreprises de services monétaires (ESM) se sont inscrites auprès de CANAFE et 182 autres ont renouvelé leur inscription, tel que prescrit. Au 31 mars 2012, le nombre total d'entreprises de services monétaires inscrites était de 890. L'inscription des ESM constitue la première étape pour s'assurer que ce secteur respecte la *Loi*.

Plus de trois ans après sa mise en œuvre, le programme de pénalités administratives pécuniaires (PAP) continue de modifier les comportements de non-conformité. Au cours de l'exercice financier 2011-2012, trois particuliers ou entreprises ayant été l'objet d'une pénalité ont été publiquement identifiés sur le site Web de CANAFE, ce qui porte à 19 le nombre de délinquants désignés depuis le début du programme. De plus, quatre communications de non-conformité ont été communiquées aux organismes d'application de la loi au cours de l'exercice 2011-2012, portant le total à 39.

Promotion de la conformité

Dans le cadre de notre mandat, nous continuons à sensibiliser les particuliers et les entreprises assujettis à la *Loi* à leurs obligations juridiques. Nous continuons aussi de souligner leur rôle crucial dans la détection et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

Cette année, CANAFE a tenu à Vancouver une table ronde à l'intention des particuliers et des entreprises appelée « Establishing the Links » (Faire les liens). CANAFE et nos collègues de l'application de la loi ont souligné la valeur et l'utilité des déclarations financières et mis en lumière l'importance des déclarations d'opérations douteuses pour les enquêtes et les poursuites. Nous avons aussi tenu un atelier national à Toronto qui a réuni plus de 100 représentants des entités assujetties à la *Loi*. La GRC, le BSIF et CANAFE ont partagé leurs connaissances et ce qu'ils avaient appris avec les collectivités réglementées afin de renforcer le programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes du Canada en s'assurant que tous les secteurs connaissent leurs obligations.

Les entités ayant des obligations aux termes de la *Loi* continuent de chercher de l'aide pour comprendre la portée de ces obligations. Au cours du dernier exercice, nous avons répondu à 450 demandes d'interprétation de la politique et à 7 540 appels téléphoniques et courriels à ce sujet, ce qui constitue une augmentation de 54,9 % par rapport à l'année précédente. Nous continuons aussi de faire la promotion des outils de libre-service disponibles sur notre site Web afin d'offrir une orientation aux particuliers et aux entreprises relativement à leurs obligations. Ces outils comprennent des lignes directrices, les rapports sur les typologies et les nouvelles tendances en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, ainsi qu'une foire aux questions. Des bulletins d'interprétation de CANAFE sont aussi publiés afin de fournir une interprétation technique et d'expliquer notre position quant à certaines dispositions de la *Loi* et des règlements connexes.

CANAFE continue d'être un intervenant de premier plan dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et dans la promotion de la conformité. Au cours du dernier exercice, CANAFE a fait des exposés sur la conformité à des organismes d'application de la loi et à d'importantes entités déclarantes. Il a aussi offert de la formation sur la conformité à la collectivité internationale de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Nous mettons l'accent sur la formation, ce qui, en plus de nos mesures strictes d'application de la conformité, traduit notre engagement à faire respecter la *Loi* et à renforcer le programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes du Canada.

Notre contribution à l'échelle mondiale

Le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ne s'arrêtent pas aux frontières du Canada. Les partenariats internationaux de CANAFE contribuent à la lutte contre ces activités au pays et à l'étranger.

CANAFE participe activement à l'effort mondial de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le renseignement financier est essentiel pour suivre les mouvements internationaux des fonds illicites et, grâce à des protocoles d'entente (PE) bilatéraux, nous pouvons distribuer nos produits de renseignement tactique à 80 URF avec lesquelles nous avons conclu un PE. Nous diffusons aussi nos produits de renseignement stratégique à l'échelle internationale. Réciproquement, les URF étrangères peuvent aussi communiquer leur renseignement à CANAFE, ce qui élargit nos analyses des opérations financières internationales. Dans un cadre multilatéral, en tant que partie intégrante du portefeuille du ministère des Finances, nous collaborons avec celui-ci ainsi qu'avec des organisations internationales afin de mener des recherches, d'élaborer des politiques et des normes communes et de partager les pratiques exemplaires. On compte parmi ces organisations :

- le Groupe Egmont des unités du renseignement financier;
- le Groupe d'action financière (GAFI);
- les organismes régionaux participant au GAFI;
- la Banque mondiale (BM);
- le Fonds monétaire international (FMI); et
- l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Initiatives bilatérales

Nos PE bilatéraux ont établi des relations cruciales avec les URF du monde entier. Chaque nouvelle collaboration présente l'occasion de partager du renseignement et de mettre à jour des pistes de produits illicites tirés d'activités criminelles. CANAFE a signé, en 2011-2012, de nouveaux protocoles d'entente avec des URF de la République des Fidji, de la République du Monténégro, de la Norvège, de l'Afrique du Sud, du Sri Lanka, de la Turquie et des îles Turks et Caicos. De même, à la dissolution des Antilles néerlandaises, en octobre 2010, CANAFE a négocié un PE de substitution avec la nouvelle administration du Curaçao.

L'expertise de CANAFE en matière de renseignement tactique et stratégique continue d'être très en demande chez nos partenaires de l'étranger. Dans le cadre de notre programme bilatéral de diffusion de 2011-2012, nous avons échangé des connaissances et des points de vue avec huit URF partenaires de la Colombie, de la Malaisie, de la Corée du Sud, des îles Vierges britanniques, d'Aruba, de Panama, de Chypre et de la Croatie.

Notre expertise en matière de renseignement financier et de formation en matière de conformité est aussi reconnue mondialement. Le Groupe Egmont s'est largement inspiré du programme international de conformité de CANAFE, qui a été dévoilé en octobre 2011 aux participants des îles Vierges britanniques, des îles Caïmans, du Curaçao, du Mexique et de la Thaïlande, afin de lancer un cours de supervision des activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ce cours propose des outils, des lignes directrices et des politiques visant à aider les partenaires étrangers à mettre en œuvre leur propre programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En aidant les programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes de nos partenaires à l'étranger, CANAFE renforce l'intégrité des systèmes financiers dans le monde entier, une stratégie qui présente des avantages tant pour le Canada que pour le monde entier.

Initiatives multilatérales

Dans nos relations avec des organismes multilatéraux tels que le GAFI et le Groupe Egmont, nous avons joué un rôle capital dans l'élaboration de politiques et d'initiatives de formation qui ont renforcé les programmes mondiaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

GAFI

Le ministère des Finances a dirigé la délégation canadienne au GAFI en 2011-2012 et CANAFE y a participé en tant qu'expert en la matière. Notre contribution a permis que les intérêts canadiens soient bien défendus dans la formulation de 40 nouvelles recommandations du GAFI visant à fortifier les programmes internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et l'élaboration d'une méthodologie de conformité aux normes du GAFI dans cette lutte.

GROUPE EGMONT

Le Groupe Egmont, une association d'URF favorisant la collaboration internationale, a continué à mettre de l'avant divers projets multilatéraux d'aide technique et CANAFE, comme au cours des années précédentes, a fait très bonne figure dans le cadre de ces initiatives. Nous avons participé étroitement au lancement mondial du cours sur l'analyse tactique de la Banque mondiale/d'Egmont, qui a permis de former, jusqu'à ce jour, 878 participants de 140 administrations du monde entier en leur fournissant les connaissances et les aptitudes nécessaires pour s'acquitter des fonctions de base d'une URF. Le gouvernement du Canada, par son programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes, a fait une contribution d'un million de dollars qui a facilité la prestation du cours sur l'analyse tactique à des URF du monde entier. Ce financement arrive à terme en octobre 2012 et des sessions supplémentaires ciblées en Asie et en Afrique sont prévues d'ici là.

Récemment, quatre sessions du cours sur l'analyse tactique ont été données à des membres d'organismes régionaux du genre du GAFI : le Groupe eurasien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Groupe d'action financière des Caraïbes, le Groupe Anti-Blanchiment d'Afrique Australe et de l'Est et le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En outre, 153 participants ont suivi la composante de formation des maîtres du cours sur l'analyse tactique, qui renforce la capacité d'autres unités du renseignement financier à mettre sur pied des programmes de formation.

Dans le cadre également du Groupe Egmont, et afin de contribuer à l'atteinte des nouvelles normes du GAFI, CANAFE a dirigé le développement et la prestation d'un cours sur l'analyse stratégique en y apportant une contribution substantielle. Ce cours avait fait l'objet d'un projet pilote au Qatar et avait été récemment donné à Washington D.C. On s'attend à ce que la demande pour ce nouveau cours soit forte dans un proche avenir et des sessions de formation seront planifiées au cours des prochaines années.

Nos relations internationales sont essentielles à notre réussite en tant qu'unité du renseignement financier. Grâce aux PE, à la promotion mondiale de programmes solides de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à l'accent mis sur la formation, CANAFE renforce les défenses contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes tant au Canada que sur le plan mondial.

Efficacité d'ensemble

Notre personnel compétent et dévoué gère de manière efficace et sécuritaire les ressources de CANAFE, ce qui nous permet de nous acquitter de notre mandat selon les normes les plus élevées.

Chaque jour, le travail effectué par CANAFE pour produire du renseignement et assurer la conformité est soutenu par le dévouement d'un personnel hautement compétent qui veille à ce que nos ressources – humaines, techniques et financières – soient utilisées de manière optimale. Les ressources humaines de CANAFE, sa gestion de l'information et des ressources ainsi que ses fonctions de sécurité concourent toutes à son activité générale.

Ressources humaines

CANAFE est fier du professionnalisme et de l'engagement de sa main-d'œuvre. Nous savons qu'un cadre solide de ressources humaines est essentiel afin d'établir et d'entretenir un environnement de travail favorisant l'excellence.

À cet égard, un fort accent a été mis en 2011-2012 sur le renforcement de nos politiques et de nos outils de gestion du personnel. Voici certaines de nos initiatives :

- la mise en œuvre d'un Cadre de gestion des personnes reposant sur un ensemble approuvé de compétences en leadership utilisées à l'échelle de CANAFE pour la dotation, l'apprentissage et le perfectionnement, la gestion du rendement et la reconnaissance du mérite;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la première politique officielle de dotation de CANAFE, qui énonce les valeurs, les attentes et les pratiques en matière de dotation;
- le déploiement d'un modèle de prestation des services axé sur les portefeuilles qui dote les gestionnaires de CANAFE de conseillers de portefeuille qui les conseillent et les aident quant à un éventail de questions relatives aux ressources humaines, notamment la dotation, les relations avec les employés, le perfectionnement organisationnel et la classification.

Afin d'aider les gestionnaires et les employés, cette année, nous avons lancé plusieurs initiatives de formation pour l'ensemble des ressources humaines. Ces initiatives comprenaient des sessions sur la dotation, la classification, les valeurs et l'éthique, la gestion du rendement ainsi que la sa[illegible] et la sécurité au travail. En outre, la formation linguistique que nous offrons sur place à nos employés continue de favoriser le bilinguisme au sein de CANAFE.

Sur le plan opérationnel, de nouveau cette année, nous avons mis à profit les programmes d'emploi pour étudiants. Grâce à l'embauche d'étudiants pendant l'année, et la transition de certains d'entre eux vers des postes permanents, nous avons continué de prouver la valeur que nous attachons à cet investissement en matière de dotation.

Un changement particulièrement important cette année en matière de rémunération a été l'élimination du cumul des indemnités de départ au sein de CANAFE. Nous avons œuvré avec diligence afin d'établir les répercussions d'un tel changement sur nos employés, nous les avons conseillés et avons tenu compte de leurs décisions.

La création de Services partagés Canada (SPC) nous a obligé de réaffecter certaines de nos ressources à ce nouveau ministère, ce qui a été un défi. Nous avons collaboré à l'interne et avec nos partenaires extérieurs de SPC et du Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'orienter le personnel au cours des processus d'identification et de transition.

Nos champions de l'équité en matière d'emploi et du multiculturalisme, des langues officielles et des valeurs et de l'éthique ont tenu, en novembre, une journée du « Respect en milieu de travail » proposant des événements et des activités visant à sensibiliser davantage les employés à ces sujets. On a aussi invité les employés à participer à la Journée de la dualité linguistique et aux Rendez-vous de la Francophonie.

Le sondage triennal auprès des fonctionnaires fédéraux s'est tenu d'août à octobre 2011 et le taux de participation des employés de CANAFE a été de près de 93 %. Nos résultats ont surpassé ceux de la fonction publique pour la plupart des questions et indiqué des progrès dans tous les secteurs d'intérêt depuis le dernier sondage, en 2008.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE CANAFE (AU 31 MARS 2012)

Nombre d'employés (y compris les employés nommés pour une période déterminée, mais pas les étudiants) 352

REPRÉSENTATION DES GROUPES DÉSIGNÉS	EMPLOYÉS DE CANAFE	DISPONIBILITÉ AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE*	FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE**
Femmes	55,7 %	47,9 %	55,3 %
Minorités visibles	19,0 %	12,5 %	12,6 %
Personnes handicapées	5,1 %	4,9 %	5,6 %
Autochtones	0,9 %	3,3 %	4,3 %
LANGUES OFFICIELLES	**EMPLOYÉS DE CANAFE**	**POPULATION CANADIENNE *** **	**FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE****
Première langue officielle – anglais	62,2 %	74,8 %	70,8 %
Première langue officielle – français	37,8 %	23,6 %	29,2 %
Bilingue – selon l'auto-identification	67,0 %		

* Source : Répartition de la population citoyenne canadienne apte au travail; Rapport statistique sur l'équité en matière d'emploi de 2006, Tableau 13, RHDCC.

** Source : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor, 31 mars 2011; la fonction publique fédérale comprend l'administration publique centrale et les organismes distincts.

*** Source : Commissariat aux langues officielles, selon les données du recensement de 2006.

Gestion et technologie de l'information

La technologie est essentielle à l'efficacité de CANAFE en tant que producteur de renseignement financier. La technologie sous-tend toutes les facettes de nos activités, de la réception et l'analyse des données financières à la planification et gestion du personnel et des ressources. Elle fournit des outils sécuritaires pour examiner les fonds de renseignements de CANAFE et déceler des comportements indiquant une activité possible de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Des analystes d'expérience concentrent alors leurs efforts sur les cas susceptibles de fournir les motifs nécessaires pour communiquer un cas.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes efforcés de renforcer notre infrastructure de technologie de l'information à la fois pour optimiser la productivité et nous assurer que les obligations légales sont pleinement respectées. Un projet de modernisation de la bureautique a été achevé afin de fournir aux employés un système d'exploitation de bureau à niveau, des outils d'aide à la productivité et un logiciel de gestion des dossiers. Nous avons aussi effectué des mises à niveau de l'infrastructure et des services afin de favoriser l'amélioration de notre capacité à traiter du renseignement très secret et terminé un projet visant à éliminer de nos bases de données les déclarations d'opérations financières remontant à plus de dix ans (ce qui est requis par la *Loi* dans le cadre des obligations de CANAFE en matière de confidentialité des renseignements personnels). Nous avons aussi effectué la disposition de documents et dressé des plans de disposition pour Bibliothèque et Archives Canada.

Le gouvernement du Canada a annoncé, en août 2011, la création de SPC, dont le mandat est de prendre en charge les messageries électroniques, les télécommunications et les centres de données de 43 ministères et organismes (incluant CANAFE). Par conséquent, nous réorganisons les responsabilités dans ces secteurs et nous établissons des ententes pour le traitement de la planification de l'architecture, la planification opérationnelle et les processus de gestion des services de technologie de l'information.

Sécurité

Compte tenu de la nature très sensible de l'information que traite CANAFE, nous avons mené des analyses de sécurité cycliques et ciblées, ainsi qu'une évaluation permanente de la sécurité de nos systèmes de technologie de l'information. De plus, nous avons resserré la sécurité organisationnelle au moyen d'entrevues de sécurité et de séances d'information en matière de sécurité qui sont obligatoires pour tous les employés de CANAFE afin de veiller à ce que ceux-ci connaissent leurs obligations et les conséquences de l'omission de s'en acquitter. Nous fournirons une formation supplémentaire en 2012-2013 afin de mieux sensibiliser les employés à la sécurité et de traiter des risques plus généraux cernés par notre profil de risque organisationnel.

Gestion des ressources

CANAFE gère ses budgets, ses actifs physiques et ses ressources financières à l'aide de politiques saines, d'une planification efficace, de données financières fiables et d'analyses éclairées. Les plans opérationnels sont étroitement liés aux objectifs en matière de rendement, eux-mêmes harmonisés avec nos priorités stratégiques d'ensemble.

En 2011-2012, nous avons mené un processus de planification des investissements à l'échelle de l'organisation afin de veiller à ce que des ressources adéquates soient allouées aux investissements assurant le meilleur rendement. Nous avons aussi passé en revue nos processus d'établissement des coûts et nos contrôles internes. Enfin, nous avons apporté des améliorations à la production des rapports financiers ministériels en établissant des rapports financiers trimestriels et des états financiers prospectifs.

Points saillants du budget de 2011-2012

Conformément aux engagements du gouvernement pris dans le budget 2010, CANAFE a reçu un montant additionnel de 8 millions de dollars en 2011-2012 pour lui permettre d'assurer la conformité à la *Loi* et d'augmenter sa capacité, ce qui lui permettra d'assumer les responsabilités liées à la fraude fiscale, qui devient une infraction sous-jacente du blanchiment d'argent. En outre, CANAFE a reçu des autorisations supplémentaires de 4,2 millions de dollars pour les dépenses liées au règlement immédiat des indemnités de départ. Enfin, CANAFE a effectué le transfert d'autorisations s'élevant à 2,7 millions de dollars à Services partagés Canada. Il s'agit des trois principaux facteurs expliquant l'augmentation nette du budget total approuvé et des dépenses réelles en 2011-2012.

ÉVOLUTION DU BUDGET DE CANAFE PAR ANNÉE FISCALE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Salaires	25,2	26,8	28,2	36,7	32,4
Régime de prestation des employés	4,5	4,5	4,6	6,1	5,7
Fonctionnement et entretien	24	19,7	22,6	19,2	17,7
Subventions et contributions	1,2	1,4	0,8	–	–
Total du budget approuvé	54,9	52,4	56,2	61,9	55,8
Total réel	50,6	49,9	50,9	59,2	–

Conclusion

CANAFE a continué en 2011-2012 d'enregistrer des progrès dans les secteurs d'activités essentiels, c'est-à-dire le renseignement et la conformité. La pertinence et la valeur de notre renseignement financier tactique ont augmenté pour les enquêtes prioritaires des enquêteurs. Sur le plan stratégique, notre renseignement a aussi contribué à informer les partenaires canadiens et étrangers quant aux tendances présentes et futures dans le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ces connaissances facilitent la lutte contre l'activité financière illicite, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier.

Notre programme de conformité continue de se développer et des améliorations importantes y ont été apportées, tant au nombre qu'à la qualité des déclarations que nous recevons. Le processus d'examen de la conformité vise à veiller à ce que les particuliers et les entreprises ayant des obligations aux termes de la *Loi* s'en acquittent.

Grâce à notre travail d'analyse et d'assurance de la conformité, à nos partenariats et à nos efforts à titre d'équipe, nous restons fidèles à notre objectif qui est de remonter la piste de l'argent jusqu'aux crimes commis. Les résultats de cet exercice reflètent nos efforts incessants pour améliorer davantage un programme déjà rigoureux de détection et de dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et pour améliorer la qualité du renseignement que nous offrons.

Glossaire

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)
Organisme du gouvernement fédéral responsable de la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les animaux et les plantes, qui respectent toutes les exigences de la législation frontalière.
www.asfc-cbsa.gc.ca

AGENCE DU REVENU DU CANADA (ARC)
Organisme du gouvernement fédéral responsable de l'application des lois fiscales au nom du gouvernement du Canada et de la plupart des provinces et des territoires, et de divers programmes de prestations socioéconomiques et de programmes d'encouragement mis en œuvre par l'entremise du régime fiscal.
www.arc-cra.gc.ca

CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADA (CSTC)
Organisme national de cryptologie du Canada, qui offre au gouvernement du Canada un service de renseignement électromagnétique ainsi qu'un service de protection des renseignements et des communications électroniques. De plus, le CSTC fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité. www.cse-cst.gc.ca

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS DOUTEUSES (DOD)
Déclaration qu'une entité déclarante doit présenter à CANAFE au sujet d'une opération financière, ou d'une tentative d'opération, qui se produit dans le cadre de ses activités et pour laquelle on a des motifs raisonnables de soupçonner qu'elle est liée à une infraction de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes.

DÉCLARATION D'OPÉRATIONS IMPORTANTES EN ESPÈCES (DOIE)
Déclaration qu'une entité déclarante doit présenter à CANAFE lorsqu'elle reçoit 10 000 $ ou plus en espèces dans le cadre d'une opération unique ou lorsqu'elle reçoit deux sommes ou plus en espèces qui totalisent 10 000 $ ou plus qu'elle sait avoir été réalisées au cours d'une même période de vingt-quatre heures par la même personne ou entité ou au nom de celle-ci.

DÉCLARATION DE MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS D'ESPÈCES ET D'EFFETS (DMTEE)
Déclaration devant être présentée à l'ASFC par une personne qui entre au Canada ou qui en sort et qui transporte avec elle d'importantes sommes d'argent ou d'autres effets (de 10 000 $ ou plus) ou par une personne qui envoie par la poste ou expédie de telles sommes à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

DÉCLARATION RELATIVE À UN DÉBOURSEMENT DE CASINO (DDC)
Déclaration qu'un casino assujetti à la *Loi* doit présenter à CANAFE lorsqu'il fait un déboursement de 10 000 $ ou plus au cours d'une seule opération, ou lorsqu'il fait deux déboursements ou plus d'un montant total de 10 000 $ ou plus, quand il sait qu'ils ont été effectués au cours d'une même période de 24 heures consécutives au nom de la même personne ou entité.

DÉCLARATION DE SAISIE DES DOUANES (DSD)
Déclaration présentée à CANAFE par un agent de l'ASFC qui saisit de l'argent ou des effets pour lesquels une déclaration de mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets aurait dû être produite, mais ne l'a pas été.

DÉCLARATION DE TÉLÉVIREMENTS (DT)
Déclaration qu'une entité déclarante doit présenter à CANAFE au sujet de la transmission d'instructions visant le transfert d'une somme de 10 000 $ ou plus, en provenance ou à destination du Canada, dans le cadre d'une opération unique ou de deux opérations ou plus totalisant 10 000 $ ou plus, qu'elle sait avoir été réalisées au cours d'une même période de vingt-quatre heures, par la même personne ou entité, ou au nom de celle-ci, par voie électronique, magnétique ou optique ou au moyen d'un appareil téléphonique ou d'un ordinateur.

DIVULGATIONS DE RENSEIGNEMENTS TRANSMIS VOLONTAIREMENT (DRTV)
Des renseignements fournis de plein gré à CANAFE par un partenaire d'application de la loi, un partenaire du renseignement ou un particulier.

DOCUMENT DE FOND SUR LE RENSEIGNEMENT FINANCIER
Publication de CANAFE présentant un aperçu du renseignement concernant un groupe, un pays ou une question en particulier relativement au blanchiment d'argent et/ou au financement des activités terroristes. De l'information classifiée et accessible au public, des communications de cas pertinentes de CANAFE et des déclarations d'opérations financières servent de base à l'analyse.

ENTITÉ DÉCLARANTE
Les entreprises et les particuliers ayant l'obligation aux termes de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*) et la réglementation en découlant sont appelés collectivement les entités déclarantes. Les entités déclarantes se répartissent en dix secteurs : comptables, notaires de la Colombie-Britannique, casinos, négociant en métaux précieux et pierres précieuses, entités financières, avocats, courtiers d'assurance-vie, entreprises de services monétaires, promoteurs immobiliers et courtiers en valeurs mobilières.

ÉVALUATION DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Publication de CANAFE fondée sur un examen approfondi des données que détient CANAFE, et provenant d'autres sources d'information (classifiées et accessibles au public), qui fournit un point de vue stratégique et macroscopique des renseignements financiers quant aux enjeux liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes qui suscitent l'intérêt de la collectivité chargée de la sécurité et du renseignement au Canada.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC)

Force nationale de police du Canada. www.grc-rcmp.gc.ca

GROUPE EGMONT DES UNITÉS DU RENSEIGNEMENT FINANCIER

Un groupe international formé de plus d'une centaine d'URF, fondé en 1995, dont les membres trouvent des façons de coopérer et de partager leur expertise, plus particulièrement dans les secteurs de l'échange de renseignements, la formation et la technologie du renseignement. www.egmontgroup.org

GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)

Organisme international créé au Sommet du G-7, en 1989, dont le but est d'élaborer et de promouvoir des politiques nationales et internationales visant à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement d'activités terroristes. www.fatf-gafi.org

LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES (LA *LOI*)

Loi établissant CANAFE et lui permettant de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de communiquer des renseignements financiers pour aider à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes. Adoptée au départ sous le titre de *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité*, en juin 2000, cette loi a été modifiée en décembre 2001 pour ajouter le financement des activités terroristes au mandat de CANAFE. En décembre 2006, la *Loi* a été modifiée de façon importante afin de l'harmoniser aux normes internationales en élargissant son champ d'application, en renforçant les dispositions en matière de dissuasion et en accroissant la gamme de renseignements que CANAFE peut inclure dans ses communications de renseignements financiers.

MENACES À LA SÉCURITÉ DU CANADA

Ces menaces sont définies dans la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* comme :

a. l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou préjudiciables à ses intérêts, ainsi que les activités tendant à favoriser ce genre d'espionnage ou de sabotage;

b. les activités influencées par l'étranger qui touchent le Canada ou s'y déroulent et sont préjudiciables à ses intérêts, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque;

c. les activités qui touchent le Canada ou s'y déroulent et visent à favoriser l'usage de la violence grave ou de menaces de violence grave contre des personnes ou des biens dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique au Canada ou dans un État étranger;

d. les activités qui, par des actions cachées et illicites, visent à saper le régime de gouvernement constitutionnellement établi au Canada ou dont le but immédiat ou ultime est sa destruction ou son renversement, par la violence.

Elles n'incluent cependant pas les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord, à moins qu'elles ne soient menées conjointement à l'une des activités mentionnées dans les paragraphes a. à d.

UNITÉ DU RENSEIGNEMENT FINANCIER (URF)

Organisme gouvernemental national institué pour combattre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Les URF s'acquittent de cette mission en recueillant des renseignements sur des opérations financières et d'autres données dans l'optique d'analyser et de communiquer des renseignements à caractère financier concernant des produits soupçonnés d'être issus de la criminalité ou de financer des activités terroristes.

SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ (CSIS)

Agence de sécurité nationale du Canada qui enquête sur les menaces à la sécurité du Canada et qui rédige des rapports sur le sujet. www.scrs-csis.gc.ca

COORDONNÉES :

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
24e étage, 234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
Canada

Téléphone : 1-866-346-8722 (sans frais)
Télécopie : 613-943-7931

Courriel : guidelines-lignesdirectrices@canafe-fintrac.gc.ca
www.canafe-fintrac.gc.ca

ISSN : 1910-9423
Nº de catalogue : FD1-2012F-PDF